

•• Décembre 2020 •• N°317

# GenMag

GENNEVILLIERS MAGAZINE

**ALLÔ, GENNEVILLIERS  
HABITAT ?** P. 10

**LA SPA : UNE HISTOIRE  
QUI A DU CHIEN** P. 30

## Cette fois, ça y est...

La requalification urbaine des Agnettes a connu tant de soubresauts qu'on a peine à y croire. Et pourtant, c'est bel et bien parti ! Le quartier entre enfin dans la phase concrète de sa transformation. Lire en pages 14 à 17.



## Pizza traditionnelle au feu de bois

**Pendant le confinement,  
votre camion à pizza reste ouvert  
pour la vente à emporter**

Notre équipe vous accueille  
à Gennevilliers du :

**Lundi au vendredi midi :**  
de 11h00 à 14h00  
Rue du Moulin de Cage

**Mardi soir :**  
de 18h00 à 21h00  
M<sup>e</sup> 13 - les Agnettes

**Jeudi soir :**  
de 18h00 à 21h00  
Station « le Village » du T1  
Rue Eugène Varlin



Voir le menu [www.laromasia.eatbu.com](http://www.laromasia.eatbu.com)

**Commandez 06.25.18.18.56**

[www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)

**AVANT** **APRÈS**

AMENAGEUR D'INTERIEUR

# EXACTBAT

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

43 Avenue de la Concorde 77290 Mitry-Mory - ☎ 01.87.62.54.06 - ✉ [exactbat@gmail.com](mailto:exactbat@gmail.com)

ISOLATION  
DESIGN  
SECURITE

Pour tous vos projets,  
**TRYBA est là !**

DIAGNOSTIC  
ET DEVIS  
GRATUITS

79, av de la Marne - ASNIÈRES - 01 47 91 25 75  
177, av Henri Barbusse - COLOMBES - 01 84 20 91 25

**TRYBA**  
CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

Le site de la ville

# IL DÉCHIRE !

EN QUELQUES CLICS,  
la Une s'adapte  
à **VOS** envies.

**PAGE D'ACCUEIL PERSONNALISABLE**

Navigation intuitive  
sur MOBILE, tablette  
et ordinateur.

# ville-gennevilliers.fr

Ville de Gennevilliers - 2019

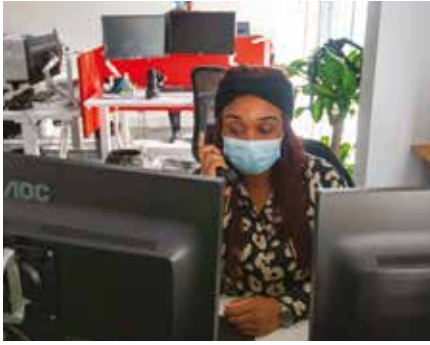


ACTUALITÉ

p. 10/11

**01 46 85 88 88**

Gennevilliers Habitat  
répond à coup sûr



RECONFINEMENT

p. 12/13, 18/19, 22/23 et 28

**Écoles, commerces,  
sport, solidarité**

Comment ça va ?



CADRE DE VIE

p. 20/21

**Ils y habitent**

Bienvenue  
dans le centre-ville

ANRU

**C'est  
parti !**

p. 14/17

La mobilisation de la Ville, de Gennevilliers Habitat et des habitants a eu raison des vicissitudes du dossier. Au terme de dix ans de lutte, marqués par une succession de bonnes et de moins bonnes nouvelles, de financements pour le moins fluctuants, la rénovation urbaine du quartier des Agnettes entre dans sa phase opérationnelle. Les chantiers à venir vont en métamorphoser le visage dans les prochaines années.



SPORTS

p. 26/27

**Vent d'olympisme**

Il souffle sur le collège  
Édouard-Vaillant



HISTOIRE

p. 30/31

**La SPA  
est toujours là**

... mais bientôt ailleurs



**Chères lectrices, chers lecteurs,**

Comme chacun d'entre vous, il nous faut nous adapter à une actualité faite d'incertitudes, de déprogrammations, de fausses joies et de vraies contraintes.

Comme chacun d'entre vous, nous faisons contre mauvaise fortune bon cœur. Nous gardons le sourire et le contact... et tentons de vous donner chaque mois des informations aussi fiables que possible.

Nous espérons que ce numéro de décembre de *Gennevilliers Magazine*, hélas allégé, vous trouvera en bonne santé. Prenez soin de vous, des autres et passez d'aussi bonnes fêtes de fin d'année que possible. Rendez-vous en 2021 !

La Rédaction



**Gennevilliers Magazine** • DÉCEMBRE 2020 • N°317

177 avenue Gabriel-Péri - 92230 Gennevilliers - Tél. 01 40 85 66 66 - Fax 01 40 85 68 98 - www.ville-gennevilliers.fr

Directeur de la publication : Patrice Leclerc Directrice de la Rédaction : Cécile Flament Rédactrice en chef : Valérie Mauger-Estor (01 40 85 64 85) valerie.mauger@ville-gennevilliers.fr Rédaction : Fabien Antranik (01 40 85 66 74) - Nora Kajjiou (01 40 85 64 82) - Frédéric Lombard - Jean-Michel Masqué (06 64 92 18 78)  
Photographies : Sami Benyoucef - Maxime Bessières - Didier Comellec - Tiphaine Lanvin - Léa Legrand  
Maquette : André Guilhou Imprimerie : PublicImprim (01 40 85 74 85) Publicité : HSP (01 55 69 31 00)  
Distribué par Kepha Publicité. Conception graphique : Acte-là ! Dépôt légal : décembre 2020.

## JARDINS D'HIVER

► La Main verte, la Binette partagée, l'Agrocité... les jardins partagés de Gennevilliers vivent au rythme du reconfinement partiel. Cette fois, la douzaine d'espaces de jardinage collectif aménagés au sein de parcs publics, sur des terrains communaux ou en pied d'immeubles, sont demeurés ouverts, à l'instar des parcs et squares. Ils sont soumis au même protocole sanitaire et réglementaire. « Leur accès entre dans le cadre des sorties autorisées d'une heure par personne, à un kilomètre autour de chez soi maximum. Le port du masque y est obligatoire, il faut respecter les mesures de distanciation et se laver les mains souvent », rappelle Morgane Bernard, chargée de développement agriculture urbaine et écocitoyenneté à la Mairie de Gennevilliers. Mais les jardiniers ne se bousculent pas sur les parcelles ou devant les bacs de plantations. « Nos adhérents hésitent à venir par crainte du virus, même si nous avons des lingettes et du savon à leur disposition et que les outils sont désinfectés », constate Djamel Benkherouf, le président de La

### AVEC LE CCAS

Atelier jeux de société, **mardi 8**, de 14h à 16h, et atelier de créations artistiques, **mardi 15**, de 14h à 16h, 21/23 rue Victor-Hugo. Sur inscriptions au 06 82 29 01 47. « Comment préparer au mieux ses vacances ? », **jeudi 10**, de 14h à 16h30, à l'espace Grésillons. « Apprendre à faire ses démarches administratives en ligne », **tous les mardis**, de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30, à la médiathèque François-Rabelais. Sur inscriptions.

### COMME À LA MAISON

Temps d'accueil, d'information et d'orientation autour de la santé, de l'éducation, de la scolarité, des vacances ou du numérique, **lundi 7**, de 13h30 à 15h30, à la Maison des familles, 8 rue Jack-London.

### ET LES LAURÉATS SONT...

Remise des récompenses pour les diplômés du brevet des collèves, **samedi 12**, de 10h à midi et de 13h30 à 16h30, à la salle des fêtes. Apporter votre pièce d'identité et l'invitation.

### LE LUTH

#### ON JOUE

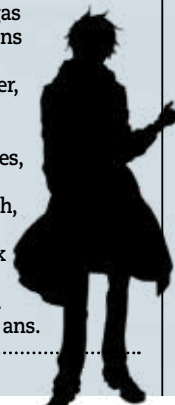
**Samedis 5, 12 et 19**, de 9h30 à midi, à l'espace Aimé-Césaire, le lieu d'accueil pour les enfants et les parents (LAEP) reçoit les familles pour jouer, échanger et partager. Gratuit. Pour les enfants de moins de 4 ans.

#### COMME AU MUSÉE

Visite de l'exposition « Capitaines de femmes » suivie d'un atelier d'écriture, **samedi 5**, de 10h à midi, en live sur la page Facebook de l'espace Aimé-Césaire. Pour adultes.

#### ENTRE PASSIONNÉS

Fans de mangas ou d'animations japonaises, venez échanger, partager et découvrir de nouvelles séries, **samedi 12**, de 15h30 à 17h, en live sur la page Facebook de l'espace Aimé-Césaire. À partir de 11 ans.



### APPRENDS-MOI

Conception de décorations de Noël, **jeudi 17**, de 16h à 18h. Recette d'un sapin feuilleté au chocolat, **samedi 19 décembre**, de 14h30 à 16h30. Atelier couture pour concevoir un bonhomme de neige en feutrine, **mercredi 30**, de 14h30 à 16h30. En live sur Facebook.

### CUISINE DES HABITANTS

Préparation d'une bûche de Noël, **vendredi 18**, de 10h à midi. En live sur la page Facebook de l'espace.

### LES GRÉSILLONS

#### TOUS CONNECTÉS

Sur la page Facebook de l'espace Grésillons. **Chaque mercredi**, de 15h à 17h30 : ateliers arts plastiques. **Chaque vendredi**, de 15h à 17h30 : atelier pour découvrir les animaux en voie de disparition. **Tous les samedis**, à 11h : comptines à mimer. **Samedis 5 et 19 décembre** : spectacle contes et musique.



Main verte, rue du Puits-Guyon. Quels que soient les jardins, leur longue fermeture du printemps a chamboulé l'agenda dans les potagers. « Nous n'avons pas pu semer, planter, entretenir comme à l'ordinaire et il a fallu beaucoup désherber avant de recommencer. Nous avons vraiment repris nos plantations en septembre avec un effectif réduit, en nous concentrant sur les légumes d'hiver, poireaux, oignons, épinards... » Aux Agnettes, le bâtiment de l'Agrocité est fermé. La cinquantaine de parcelles maraîchères

individuelles et la grande collective demeurent accessibles aux adhérents et aux visiteurs qui sont toujours les bienvenus. « Il y a moins de monde mais l'activité est bien répartie, dans une bonne ambiance où chacun respecte les règles sanitaires et les distances de rigueur, que nous avions d'ailleurs rappelées dans un mail à nos jardiniers », explique Grégoire Paulet, le responsable du site. Signe d'un retour à une certaine normalité, les betteraves viennent d'être récoltées !

• FRÉDÉRIC LOMBARDO

### Impôts pour les particuliers

Si les services de la mairie sont ouverts au public, il n'en va pas de même pour toutes les administrations.

Le service des impôts aux particuliers, notamment, a considérablement réduit son accueil depuis quelques semaines.

Ainsi, l'accueil physique des usagers se fait uniquement sur rendez-vous et seulement en matinée. Ces rendez-vous ne peuvent être réservés que via « mon espace personnel » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) en allant sur « mes contacts ».

Si vous n'avez pas encore d'espace personnel, voici comment le créer : [impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/comment-creer-votre-espace-particulier](https://impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/comment-creer-votre-espace-particulier)

Un accueil téléphonique est aussi possible via les lignes suivantes : 0809 401 401 et 01 40 85 43 00.



Pour être bien  
dans sa peau de bébé !

# Massages personnels

Johanna Blanchard est instructrice en massages pour bébé. Elle apprend aux parents ces mouvements de bien-être qui renforcent le lien avec leur enfant. Une pratique qu'elle considère comme un outil précieux d'accompagnement à la parentalité.

**L**es mots, les regards, les caresses : les voies pour communiquer et échanger avec son bébé sont multiples. On le sait moins mais les massages, aussi, favorisent le partage de moments privilégiés avec son enfant. Johanna Blanchard est infirmière en pédopsychiatrie à l'unité du tout-petit au CMP (Centre médico-psychologique) de Gennevilliers, et à Clichy. Depuis ce printemps, elle est instructrice en massages pour bébé. Une activité qu'elle mène dans le cadre de son travail et en libéral. « Je propose un cycle de cinq séances d'une heure trente au cours desquelles j'enseigne aux parents les mouvements sur les différentes parties du corps de leur bébé, qu'ils reproduisent directement sur lui », explique la Gennevoillaise, habitante de Fossé-de-l'Aumône. Un temps de

relaxation, d'échanges et de discussion complète une séance type. « Le massage bébé n'est pas commun dans la culture occidentale alors qu'en Afrique ou en Asie, il se transmet oralement de génération en génération ». À 27 ans, Johanna a été formée et certifiée par l'Association française de massage pour bébé (AFMB).

## PAPA, MAMAN ET MOI...

Elle se rend à domicile avec un poupon de présentation en guise de « démonstrateur », un flacon d'huile de massage et un livret explicatif. « Je ne manipule jamais les enfants car l'un des objectifs des massages est de renforcer les liens d'attachement entre le bébé et ses parents », précise-t-elle. La praticienne est intarissable quant aux bienfaits phy-

siologique, neurologique et émotionnel sur les tout-petits. « C'est un moment privilégié partagé, tendre et aimant, qui permet de mieux comprendre son bébé et ses besoins, de stimuler son développement global, d'améliorer son sommeil et, au final, de consolider le lien dans toute la famille », énumère-t-elle. Un véritable outil d'accompagnement à la parentalité !

« Comme je ne veux pas que l'argent soit un obstacle, je ne fixe pas de tarif à mes séances et les gens donnent ce qu'ils veulent », poursuit encore Johanna. Par altruisme, elle pousse même la porte des centres sociaux de la ville où elle aimerait délivrer son enseignement.

• FRÉDÉRIC LOMBARD

➔ Johanna Blanchard : 06 63 62 08 91

## SUIVEZ LE GUIDON !



▶ À l'heure du confinement, la petite reine fait partie des rares activités autorisées autour de chez soi ou dans le cadre des déplacements professionnels. Ou comment joindre l'utile à l'agréable... Pour beaucoup, «un vrai sentiment de liberté». Autre avantage : en selle, le port du masque n'est pas obligatoire. Bien dans sa tête, on l'est aussi dans son corps : cette activité physique, accessible à tous, fortifie ainsi le système immunitaire. Au-delà des masques et du gel hydroalcoolique, le biclou s'avère aussi être un formidable geste barrière en période de crise sanitaire. «Seul sur la chaussée, on respecte les distances de sécurité et on n'est pas agglutiné dans les transports en commun», souligne un utilisateur.

Le vélo, c'est aussi son dada. Mathieu Chabeaud, président de BicyclAide, peut avoir le sourire. «On est surbooké. C'est bien, mais j'espère que ça continuera en hiver.» Sa société coopérative d'intérêt collectif, basée au Luth, rénove des bicyclettes et leur donne une seconde jeunesse.

«Les usagers peuvent bénéficier d'une aide de l'État de 50 euros jusqu'à fin décembre, pour financer les réparations.» Un coup de pouce est également accordé aux bailleurs sociaux et aux établissements publics pour aménager des places de stationnement. Alors tous en piste ?

• FABIEN ANTRANIK

BicyclAide, 42 boulevard Beaumarchais.  
coupdepoucevelo.fr

### Bon à savoir

BicyclAide vend des vélos neufs et d'occasions, made in France et entièrement révisés. Un beau cadeau pour les fêtes de fin d'année.

### LES GRÉSILLONS

#### ON EN PARLE

Groupes de paroles pour les mamans, **jeudi 10**, à 9h, pour échanger autour des difficultés quotidiennes et pour les papas, **samedi 12**, à 10h30, pour évoquer les activités à développer avec leur enfant, à l'espace Grésillons. En visioconférence sur Zoom. Inscriptions par téléphone au 01 40 85 60 30.

### DE BONS CONSEILS

Permanence d'écrivain public et avec le CIDFF (centre d'informations sur les droits des femmes et des familles), à l'espace Grésillons. Sur rendez-vous au 01 40 85 60 30.

### À VOUS DE JOUER !

Un livret d'activités avec des jeux, dessins, photos, énigmes et quiz est disponible sur la page Facebook.



### À VOUS LA PAROLE !

Permanence des élus, **mardi 15**, de 18h à 19h30, à l'espace Grésillons pour répondre aux questions liées à la vie du quartier. Inscriptions au 06 12 23 15 06 jusqu'au lundi 14 décembre.

### LE VILLAGE

#### ÇA SE DISCUTE

Permanence des élus par téléphone, **jeudi 3**, de 18h30 à 20h30. Inscriptions auprès de l'agent de développement.

## Passeport pour l'éveil

Les spectacles de la Saison jeune public sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Mais tout n'est pas pour autant à l'arrêt ! Ainsi, les inscriptions au Passeport d'éveil culturel du deuxième trimestre ouvriront la semaine du 14 décembre, pour les enfants de 5 ans.

Au programme : capoeira, musique et danse, arts plastiques, percussions, théâtre.

Inscriptions en ligne sur l'Espace famille du site de la Ville, et à la Maison du développement culturel, 16 rue Julien-Mocquard. Service spectacles / jeune public : 01 40 85 64 55.

Le coup d'envoi des ateliers, début janvier, dépendra du déconfinement effectif. Si celui-ci était repoussé, les inscriptions au PEC du 2<sup>e</sup> trimestre et les dates des ateliers le seraient également.

**Les six agents de développement local accompagnent les initiatives et les projets des habitants. Ils ont également un rôle d'interface entre la population et l'administration. Enfin, ils coordonnent et participent à des actions ayant un impact sur l'aménagement et le lien social dans les quartiers.**

#### Agnettes

1 rue Julien-Mocquard  
**Marine Descamps**  
■ 01 40 85 48 53  
marine.descamps@ville-gennevilliers.fr

#### Chevrons/Fossé-de-l'Aumône

6 place Jules-Guesde  
**Baya Mazri**  
■ 01 40 85 68 32  
■ 06 34 46 38 87  
baya.mazri@ville-gennevilliers.fr

#### Grésillons

28 rue P.-V.-Couturier  
Espace Grésillons  
**Isabelle Nadal**  
■ 01 40 85 60 42  
■ 06 12 23 15 06  
isabelle.nadal@ville-gennevilliers.fr

#### Centre/République

13-15 rue Émile-Zola  
**Julien Grimmonprez**  
■ 01 40 85 48 69  
■ 06 29 14 80 56  
julien.grimmonprez@ville-gennevilliers.fr

#### Luth

6 avenue du Luth  
Espace Aimé-Césaire  
**Inès Farik**  
■ 01 40 85 49 20  
■ 06 21 11 27 48  
ines.farik@ville-gennevilliers.fr

#### Village

2 rue Jean-Moulin  
**Farah Megharbi**  
■ 01 40 85 60 79  
■ 06 48 59 05 40  
farah.megharbi@ville-gennevilliers.fr





Invité sur le site  
« Les Pros de la petite enfance »,  
Sonny Perseil explique :  
« La crise sanitaire a été la goutte d'eau  
qui a fait déborder le vase.  
Elle a été l'élément déclencheur. Le livre  
nous est apparu comme une urgence. »

# La part d'invisibles

Chercheur au Conservatoire national des arts et métiers, Sonny Perseil a écrit un brûlot sur la condition des assistantes maternelles. Il se situe là dans le droit fil du travail qu'il conduit depuis des années sur les discriminations...

**L**a crise sanitaire du Covid-19 a mis en avant les métiers maltraités des premiers de corvée. Sonny Perseil explore une autre catégorie d'invisibles : les assistantes maternelles. Dans son livre « Le scandale des assistantes maternelles » paru en 2020, ce chercheur en sciences de l'action au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) dresse un constat sans fard. Il dévoile des réalités crues sur cette profession dont les parents exigent beaucoup, mais à la condition largement dévalorisée. « Les Asmat comme on les appelle sont des employées déclarées mais qui sont payées moins que le SMIC pour une durée de travail bien supérieure à la durée légale, qui ne bénéficient d'aucune médecine du travail alors qu'elles souffrent fréquemment de maladies pro-

fessionnelles et sur lesquelles pèsent des responsabilités juridiques écrasantes », explique-t-il.

## UN LIVRE QUI FAIT RÉAGIR

Le chercheur n'a pas eu à aller loin pour recueillir une cinquantaine de témoignages d'Asmat agréées qui charpentent une enquête approfondie. Louise, sa compagne, exerce cette profession à Gennevilliers où le couple réside depuis 2014. « Le livre ne se contente pas de dénoncer une situation indigne qui perdure avec, malheureusement, la complicité des pouvoirs publics, j'y propose des pistes pour améliorer le statut de ces professionnelles », précise-t-il.

Le chercheur et ancien journaliste fait de l'institutionnalisation des discrimina-

tions une des boussoles de ses travaux. Ce n'est pas la seule. « Je m'intéresse aussi aux marges que sont l'économie informelle, la drogue, la transgression et aussi les partis politiques en Roumanie où j'ai vécu. » Il a déjà publié une douzaine d'ouvrages sur ces thèmes, dont une BD.

« Le scandale des assistantes maternelles » a interpellé plusieurs députés, à l'Assemblée nationale. Ils ont puisé dans son livre des arguments qui leur servent à élaborer une proposition de loi portant sur une réforme des métiers du lien. Sonny Perseil se réjouit d'alimenter leur réflexion. • FRÉDÉRIC LOMBARD

➔ Le scandale des assistantes maternelles. Louise & Sonny Perseil. Editions L'Harmattan. 12,50 euros

# Un gros zeste de générosité

Installée au Port de Gennevilliers, la Banque alimentaire de Paris et d'Île-de-France (Bapif) est plus que jamais utile. Elle continue de faire le lien entre les structures qui souhaitent donner des denrées alimentaires et les associations qui les redistribuent à leurs bénéficiaires.



« J'ai pas mal de pamplemousses, là. » « Attends, je vais voir si l'une de mes associations est intéressée ! »

Pendant le confinement, les bénévoles de la Banque alimentaire ne chôment pas. Masqués, ils restent mobilisés car les besoins sont loin d'être en baisse avec la crise actuelle. « Les associations auxquelles nous distribuons les denrées alimentaires récoltées ont un nombre de bénéficiaires en augmentation », constate Nicolas Dubois, responsable du site gennevillois. Il faut en compter 20 à 25% supplémentaires pour cette année. À l'autre bout de la chaîne, les structures sont aussi plus nombreuses à faire des dons. « Lors du premier confinement, l'approvisionnement a été accru par la fermeture des restaurants. Les cantines scolaires, les selfs d'entreprise ou leurs fournisseurs nous ont donné les denrées qui leur étaient alors impossible d'écouler. Certaines entreprises ont aussi remis en place leur chaîne de dons pendant cette période. » Un contexte qui appelait donc à la générosité et qui, aujourd'hui, se renouvelle, bien que sous une forme différente car « pour ce reconfinement, les restaurants semblent avoir mieux anticipé la gestion de leur stock et les cantines scolaires restent ouvertes », souligne Nicole Farlotti, présidente de la Bapif. « Il y a donc un peu moins de ramassage. »



En octobre dernier, 4400 tonnes de denrées alimentaires ont été distribuées, soit 10% de plus que pour le même mois, en 2019.



• **BÉATRICE,**  
bénévole

C'est déjà ma septième année en tant que bénévole ! Ça passe vite. J'ai découvert

l'association grâce à Agir\*, lors d'une réunion d'information. On avait besoin de nous et ça correspondait à la volonté que ma sœur et moi avions de nous investir dans l'aide alimentaire. La Banque alimentaire réunit deux axes importants pour moi : l'aide sociale et la lutte contre le gaspillage. Je viens trois ou quatre fois par semaine même si je suis inquiète face au virus. J'angoisse mais je suis là. Je n'ai pas envie de rester les bras ballants.

\*Office communal pour l'animation gennevilloise et l'initiative des retraités

## TOUS SUR LE PONT

L'atmosphère au sein de l'entrepôt de Gennevilliers est, elle aussi, quelque peu différente : l'équipe de bénévoles est presque au complet, de quoi réchauffer les cœurs. « Lors du premier confinement, nous avons eu une forte augmentation de notre activité et nous étions en sous-effectif, explique Nicolas Dubois. La majorité des bénévoles étaient confinés chez eux et nous les avons encouragés à le faire. » Cette fois-ci, avec la présence de nombreuses mains qui s'activent avec largesse dans l'entrepôt, la situation est plus proche de la normale... ou presque ! Le masque et l'ensemble des gestes barrières sont toujours de rigueur, bien sûr. Car préserver la santé de chacun reste la priorité.

• NORA KAJJIOU



• **KENZA,**  
stagiaire

Je suis à l'ESSEC, une grande école de commerce, et je devais choisir entre un stage commercial ou associatif. J'ai choisi la deuxième option car, lorsque je travaillerai, après mes études, j'aurai moins de temps à consacrer à l'associatif. Je suis très contente d'être là en ce moment. Le confinement, c'est très dur. Ici, je rencontre des collaborateurs, des associations et je suis utile.



# Et surtout **la santé !**

« **Vieillir en bonne santé c'est possible** » selon Jorge Zwaig, gérontologue du CMS, qui a établi un programme pour prévenir la dépendance et lutter contre la perte d'autonomie des personnes âgées.

**T**rous de mémoire, fatigue, amaigrissement, dépression ou encore difficultés à marcher...

Ces troubles physiques et mentaux ne doivent pas être pris à la légère, bien au contraire. « *La fragilité augmente le risque de chute et d'hospitalisation. Pour autant, le risque de dépendance n'est pas une fatalité si on agit rapidement* », rassure le Dr Zwaig.

Le médecin organise habituellement des ateliers pour les plus de 65 ans afin de faire le point sur leur alimentation, leur état bucco-dentaire ou encore leur activité physique. Le tout sous le regard avisé d'une psychologue clinicienne, d'une diététicienne, d'un éducateur sportif et d'un chirurgien-dentiste. Mais au vu du contexte sanitaire, les séances ont été déprogrammées jusqu'à la fin de l'année. « *On voulait continuer à*



Les ateliers « **Bien vieillir** » continuent par téléphone pour lutter contre l'isolement des seniors et maintenir le lien social, même à distance.

conserver ce lien. C'est primordial », estime Jorge Zwaig, conscient que le confinement engendre beaucoup de solitude chez les personnes âgées. Des permanences téléphoniques ont ainsi été mises en place afin de rester en contact avec ce public fragile : à la fois

pour prodiguer des conseils et apporter du réconfort. « *Pour garder la santé, il faut garder le moral* », conclut le docteur.

• FABIEN ANTRANIK

➔ Pour inscrire un proche à ces permanences, contacter l'agent de développement de votre quartier (coordonnées en p. 6)

## NOUVEAUX CRIT'AIR DE CIRCULATION

juillet 2019	janvier 2021	juillet 2022	janvier 2024	2030
Non classés + Crit'Air 5	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2	objectif 100 % de véhicules propres

➔ Gennevilliers étant située dans une zone dite à faibles émissions (ZFE), délimitée par l'A86, la circulation des véhicules estampillés Crit'Air 4 ou plus y sera interdite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Si cette mesure nationale s'inscrit dans une volonté de lutter contre la pollution de l'air, il est cependant important d'y adjoindre des mesures sociales. C'est pourquoi la Municipalité demande que l'État augmente l'aide à l'achat de véhicule Crit'Air 1, multiplie par cinq l'aide attribuée au développement de la pratique du vélo (soit 500 000 €) et aide les bailleurs sociaux et les copropriétés à financer le déploiement de bornes de recharge dans leurs parkings. Elle en appelle également à la Région Île-de-France pour que les réseaux de transports soient adaptés aux nouveaux besoins des usagers, qu'elle finance l'aménagement de pistes cyclables et qu'elle participe à la création d'un syndicat mixte pour développer un système de partage de véhicules électriques en libre-service.

Ceux qui souhaitent soutenir cette initiative sont invités à signer la pétition en ligne, disponible sur le blog du maire : [patrice-leclerc.org](http://patrice-leclerc.org)

## MARCHANDS DE NOËL

➔ Les commerçants du traditionnel marché de Noël pourraient bien se transformer en lutins pour ces fêtes de fin d'année. Il s'agirait alors de leur adresser une liste de vœux pour venir ensuite retirer directement sur la place du Village les produits régionaux qu'ils auront transportés dans leur hotte. En effet, le rendez-vous annuel pourrait se tenir sous forme de drive, mi-décembre. Mesures sanitaires obligent... Ce qui permettrait ainsi de garnir malgré tout son panier comme à l'accoutumée !

➔ Renseignements et confirmation auprès de l'Office de tourisme au 01 40 85 48 11.

## DE MILLE VŒUX

➔ Cette année, c'est sous un ciel étincelant et coloré que la Municipalité présentera ses vœux pour 2021. À défaut de pouvoir se réunir et échanger quelques embrassades, de nouvelles voies sont explorées pour éviter un rassemblement tout en partageant un moment festif : un feu d'artifice sera lancé du haut de la tour de la mairie jeudi 7 janvier, à 21h30. Pour souhaiter à tous une nouvelle année lumineuse et pleine d'espoir.

## EN CONSEIL

Le conseil municipal se réunit mercredi 16 décembre, à 20 heures, à huis clos. Retransmission en direct sur [ville-genevilliers.fr](http://ville-genevilliers.fr)

## DE LA SUITE DANS LES IDÉES

Pour la troisième édition d'Ébul'idées, sur les 70 propositions des habitants, 15 ont été sélectionnées et soumises au vote en ligne le mois dernier. Les projets élus pour améliorer la qualité de vie à Gennevilliers seront présentés dans le prochain numéro.

## AU PIED DU SAPIN

Bien que le traditionnel banquet des anciens ne puisse se tenir cette année, les personnes qui devaient y assister recevront malgré tout un coffret cadeau directement à domicile.

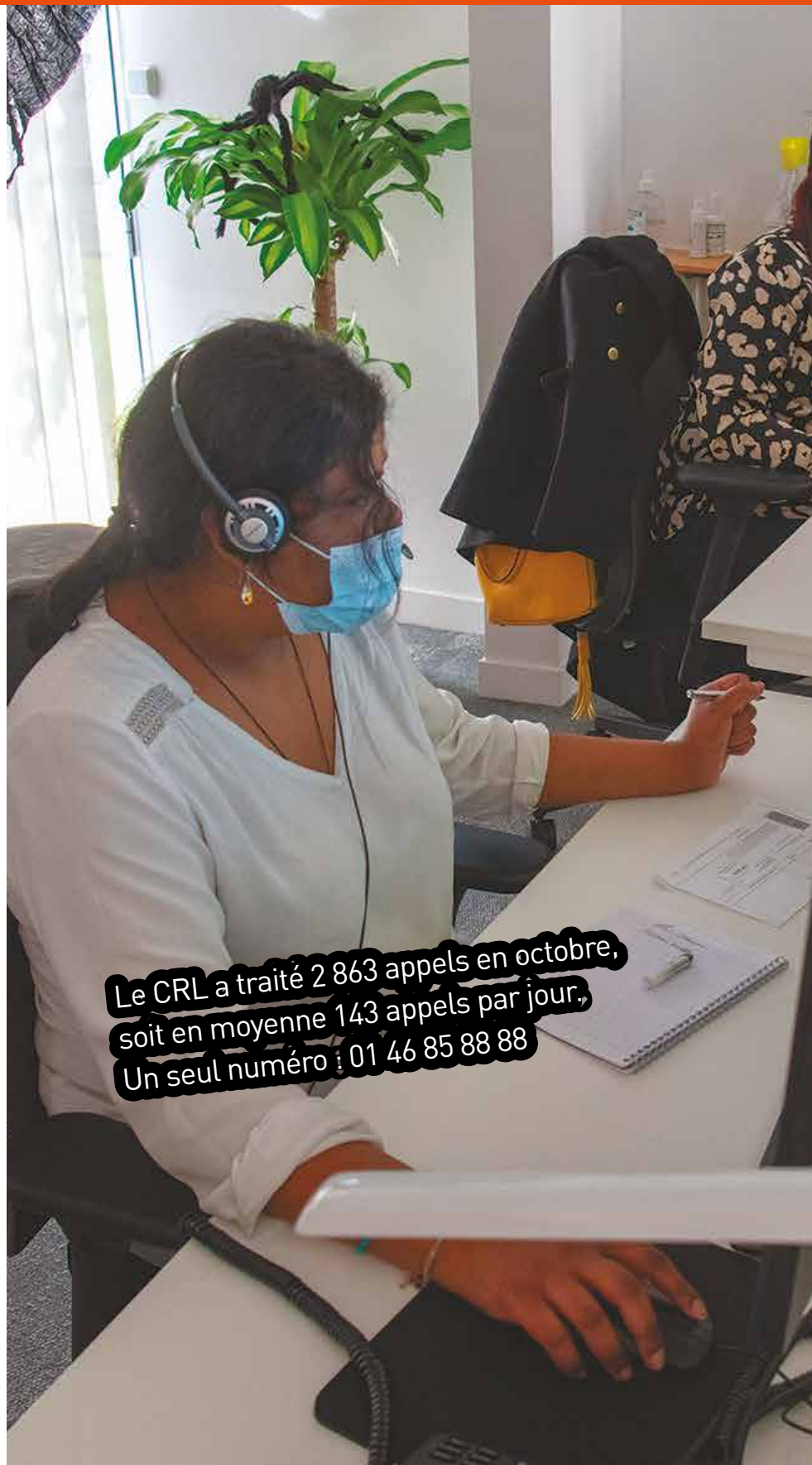
## À l'écoute

**Le bailleur social Gennevilliers Habitat développe une nouvelle organisation afin d'améliorer la qualité de ses services, à commencer par la mise en place d'un centre de relation locataire en charge de traiter tous les appels.**

**D**epuis juillet dernier, un nouvel espace dédié à l'accueil téléphonique a vu le jour au sein des locaux de Gennevilliers Habitat, 33 rue des Chevrins. Face à leur double écran et casque-micro sur les oreilles, cinq chargées de relation locataire répondent désormais aux appels, du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures, sans interruption. Sous la responsabilité de Stéphanie\*, l'équipe est sur le qui-vive pour décrocher le plus rapidement possible et apporter une réponse aux usagers. «*En trente secondes, le locataire est mis en relation avec un conseiller. Pour 60% des appels, nous pouvons leur apporter une première réponse. Les 40% restant font l'objet d'une saisie de la demande à destination du service concerné : logement, patrimoine ou encore proximité.*» Toutes les sollicitations sont ainsi traitées informatiquement afin d'assurer un meilleur suivi.

Pour mener à bien cette tâche millimétrée, deux tableaux de bord électroniques affichent dans leur salle de travail les statistiques de la journée et l'activité des chargées de relation locataire. Des données qui sont ensuite analysées par Stéphanie. «*Ces informations nous permettent d'améliorer en continu notre service. Par exemple, si je constate que nous avons régulièrement des pics d'appels à certains horaires, nous pouvons modifier notre organisation pour mieux y répondre.*»

Effectivement, l'objectif de ce nouveau



**Le CRL a traité 2 863 appels en octobre, soit en moyenne 143 appels par jour. Un seul numéro : 01 46 85 88 88**

centre de relation locataire (CRL) n'est autre que d'améliorer le service proposé aux usagers. «*Le premier jour du reconfinement, nous avons ressenti une forte augmentation des appels. Des locataires avaient sans doute peur de ne plus pouvoir joindre un conseiller pendant cette période.*» Une difficulté qui avait pu être vécue par certains lors du premier confinement mais qui n'a plus lieu d'être

depuis l'ouverture du CRL. «*Quand les gens ont compris que Gennevilliers Habitat restait facilement joignable, ils étaient ravis.*» S'il arrive encore que des appels demeurent sans réponse, les chargées de relation locataire recomposent alors dès que possible le numéro qui a essayé de les joindre. Comme l'explique le directeur général de Gennevilliers Habitat, Christophe Liévin,





le centre de relation locataire doit permettre « d'assurer la bonne réception des appels et des sollicitations, de canaliser et tracer les réclamations. Cette organisation permet aussi de vérifier que la réclamation est bien traitée. » Il souligne également que le CRL « est le premier jalon, l'élément enclencheur d'une stratégie d'amélioration de la qualité du service. »

## UNIR SES FORCES

En effet, les nouveautés au sein de Gennevilliers Habitat ne s'arrêtent pas là. Le bailleur fait également appel, à partir de janvier 2021, à une entreprise de multiservices, Idex Cogemust. Ce chef d'orchestre coordonnera alors les différents corps de métiers intervenant dans l'entretien du patrimoine de Gennevilliers Habitat et deviendra l'interlocuteur unique des équipes. Jusqu'à présent, 10 000 ordres de service étaient générés en moyenne par an. Autant de contrats, de factures, de commandes et autres démarches administratives chronophages qui pouvaient être une entrave à un suivi de qualité des besoins des locataires. Grâce à un logiciel partagé, le bailleur déclarera désormais rapidement ses besoins et les sollicitations des locataires à son partenaire, facilitant et garantissant ainsi le bon entretien des logements.

Mais attention, il convient de rappeler que si certaines réparations relèvent de l'obligation du bailleur, l'entretien courant et les petites réparations sont en revanche à la charge du locataire, par exemple le graissage des serrures, l'entretien des menuiseries ou encore le débouchage des syphons\*\*. Des démarches qui ne sont pas toujours évidentes, voire coûteuses, pour de nombreux locataires. C'est pourquoi, Gennevilliers Habitat continue sa course à l'amélioration des services. Prochaine étape : présenter au conseil de concertation locative sa proposition de mettre en place un pack confort, toujours confié à Idex Cogemust, afin de la soumettre au vote des locataires. Il s'agirait de proposer, pour quelques euros supplémentaires par mois, un panel de prestations qui prises en charge individuellement peuvent s'avérer onéreuses. Ainsi, le bailleur souhaite donner satisfaction aux locataires tout en assurant l'entretien quotidien des équipements et donc leur pérennité. Un projet en devenir... pour que tout le monde puisse dormir sur ses deux oreilles. • NORA KAJJOU

## ► Mains tendues

Pour que la solidarité entre voisins puisse s'exprimer pendant le reconfinement, des tableaux ont été affichés dans les halls d'immeubles. Ceux qui voulaient apporter leur aide et ceux qui avaient besoin de celle-ci étaient invités à y inscrire leur nom.

\*Le prénom a été changé pour préserver l'anonymat de la personne interrogée.

\*\*Une documentation complète des obligations de chacun peut être retirée auprès de Gennevilliers Habitat ou de son gardien.

# La seconde vague

**Reconfinés ? Cette fois-ci, la Municipalité et les différents acteurs de la ville sont rôdés. Certains dispositifs mis en place lors du premier confinement font ainsi leur retour, d'autres se développent et s'améliorent.**

En novembre, la Ville avait commandé 30 000 masques supplémentaires qui se sont ajoutés à ceux réalisés bénévolement par les habitants.

**J**eu **di 29 octobre, l'allocution du Président de la République ne laisse planer aucun doute.** La seconde vague de Covid-19 tant redoutée est bien là. Après un couvre-feu qui n'a pas su répondre aux attentes du gouvernement, un reconfinement est mis en place. Dès le vendredi suivant, à minuit, chacun doit à nouveau faire preuve de patience et limiter ses déplacements au strict minimum. Les sorties entre amis, les rencontres familiales ou les activités culturelles et de loisirs ne sont plus à l'ordre du jour. Et avec leur interdiction, c'est une grande partie de ce qui tisse habituellement nos liens sociaux qui s'effrite...

Pour pallier ce manque, les différents services de la ville se mobilisent, forts de l'expérience acquise pendant le premier confinement. À commencer par le CCAS (centre communal d'action sociale) qui remet en place les appels de convivialité auprès des personnes âgées et fragiles afin de s'assurer qu'elles se portent bien et qu'elles ne manquent de rien d'essentiel. Pendant le premier confinement déjà, soixante-dix personnes supplémentaires s'étaient inscrites temporairement pour bénéficier de ce service\*. Aujourd'hui, plus de 120 personnes, âgées de 65 à 98 ans, sont contactées plusieurs fois par semaine. « *Elles sont contentes de nos appels, rassure Aurélie Ranson, assistante sociale responsable de la coordination gérontologie, et semblent plus préparées que lors du premier confinement. Cependant, avec l'hiver et l'approche des fêtes de fin d'année, leurs interrogations risquent de se faire plus ressentir. Entre les chiffres de la mortalité due au virus et les attentats, le climat est anxigène. Les personnes que nous contactons ne sortent pas ou peu. Pour la plupart, elles ne se sont jamais réellement déconfinées.* » Des appels sont également passés à certaines personnes hospitalisées, toujours pour casser l'isolement qui peut alors être ressenti. Par ailleurs, les bénévoles de la Croix-Rouge ont repris la livraison de courses



## ► La culture ? Présente!

Les livres restent accessibles dans les médiathèques grâce à la mise en place d'un drive. Comme au printemps dernier, les usagers peuvent passer commande directement sur le catalogue des médiathèques en se connectant à leur compte personnel. Les demandes sont traitées le matin avant 10 heures et peuvent être retirées le jour même pour les plus impatientes. Pour les autres, il ne faudra pas dépasser un délai de sept jours. Quant à ceux qui aiment être conseillés, un panier surprise peut être commandé par téléphone le mercredi, vendredi et samedi, de 10 heures à 12 heures. Les retraits de toutes les commandes se font, muni de son cabas, directement dans les médiathèques le mercredi, vendredi et samedi, de 14h30 à 17h30. Pour les retours de documents, des boîtes sont prévues à cet effet dans les trois médiathèques. Cependant, il est également possible de les conserver chez soi jusqu'au 5 janvier, les prêts ayant été automatiquement prolongés.

Pour ce qui est du 7<sup>e</sup> art, l'expérience se vit de façon dématérialisée. Les séances en ligne reprennent du service sur la plateforme [sallevirtuelle.25heure.com](https://sallevirtuelle.25heure.com). Elles coûtent 5 ou 6 euros et sont accessibles dans un rayon de 10 kilomètres autour du cinéma Jean-Vigo une fois la géolocalisation activée. Certaines sont suivies d'un débat et il est conseillé de prendre son billet à l'avance car toutes commencent à l'heure !

Du côté du conservatoire Edgar-Varèse, des cours en visioconférence sont dispensés, des vidéos de concert ou de spectacle sont partagées sur les réseaux sociaux et des défis musicaux sont lancés. Le tout à suivre sur le Facebook de la Ville !



# était attendue



à domicile (40 livraisons pour le premier confinement) et la Protection civile, le portage de médicaments (20 bénéficiaires) ainsi que les déplacements pour rendez-vous médicaux.

## TOUT LE MONDE PEUT AGIR

Mais être un professionnel n'est pas une obligation pour apporter sa contribution en termes de solidarité. Les personnes

souhaitant aider les plus fragiles peuvent par exemple, depuis le début du reconfinement, grâce à un réseau de bénévoles\*\* qui se déploie sur toute la ville, participer au portage de repas ou à la confection de masques en tissu. Des ateliers de couture ont été mis en place au sein des centres culturels et sociaux Aimé-Césaire et Grésillons pour en fabriquer qui soient adaptés aux enfants à partir de 6 ans. En parallèle, la

Municipalité en a distribué dès les premiers jours de novembre 700 dans les écoles et en a commandé des lots de réalisation industrielle afin que chaque élève puisse être doté d'un jeu de trois masques. En mai dernier, 80 000 masques adultes en tissu avaient déjà été distribués gratuitement à la population, mais les familles qui n'en disposent pas encore peuvent toujours s'en procurer dans le mail couvert jouxtant la mairie et dans les centres culturels et sociaux sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Que chacun ait accès au matériel nécessaire pour lutter contre la propagation du virus est une priorité pour la Municipalité qui s'est également rapprochée des différentes structures de la ville, comme les EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou les foyers de travailleurs migrants, pour connaître leurs besoins. La question des masques ou encore des tests a été abordée en collaboration avec eux pour que les usagers soient protégés au mieux. Car ces gestes de prévention semblent les seuls à pouvoir tenir le virus à distance. C'est pourquoi le maire, Patrice Leclerc, s'est également mobilisé auprès de l'Agence régionale de santé pour obtenir un meilleur accès aux tests de dépistage sur Gennevilliers. • NORA KAJIYOU

\*Pour bénéficier de ce service, contacter le CCAS au 01 40 85 68 68. Pour rappel, ses locaux se situent désormais 5 rue des Chevrins.

\*\*Pour participer, se faire connaître en remplissant le formulaire en ligne sur le site [ville-genevilliers.fr](http://ville-genevilliers.fr), rubrique Les Actualités.



«À l'heure où l'accès à la culture est rendu si difficile, pourquoi ne pas préférer les livres de la médiathèque à ceux commandés sur Amazon !»

## Les 16-25 restent dans la place

Le service jeunesse et le Réseau étudiant mettent en œuvre plusieurs actions ludiques et pédagogiques pour les 16-25 ans en s'appuyant sur l'expérience du premier confinement. Jeux et challenges sur Snapchat, Instagram et Facebook, coordination de coups de main solidaires, forums de discussion, ateliers revue de presse, cours en ligne, diffusion d'offres d'emploi... Autant de manières de garder le lien avec les jeunes, de leur permettre au maximum de s'exprimer et de faciliter leur scolarité pendant cette période complexe.

# Ça démarre aux Agnettes !



**Après dix ans de rebondissements, les premiers travaux vont démarrer aux Agnettes, initiés par la Ville et Gennevilliers Habitat qui n'ont jamais perdu de vue les attentes et les intérêts des habitants. Les négociations, principalement financières, se poursuivent cependant avec l'ANRU et d'autres financeurs institutionnels potentiels.**

**C'**est long, et ça pourrait même sembler sans fin, mais le projet de requalification des Agnettes aborde vraiment, en cette fin d'année 2020, sa phase de réalisation concrète. Grâce à la constante persévérance des équipes municipales qui se sont succédé depuis bientôt dix ans, soutenues par les habitants du quartier comme on a pu le voir lors de la manifestation de fin septembre 2019 devant le siège parisien de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Il s'agissait alors de protester contre la baisse annoncée de 33 millions d'euros du concours financier de l'Agence sur un budget total originel de 214 millions (voir dossier *GenMag*

n° 307, novembre 2019, p.18-21). « Sur le financement, indique aujourd'hui Anne-Laure Perez, première adjointe au maire en charge de l'Aménagement, l'urbanisme, l'action foncière et les grands travaux, nous sommes encore en phase de négociation et d'ajustement. Le maire a justement demandé de rencontrer le nouveau préfet pour défendre nos propositions et demandes. Parallèlement, nous continuons les négociations avec l'ANRU, tout cela en vue de la signature de la convention de Renouvellement Urbain. Le montant global du projet a baissé mais pour autant le montant de la ville reste le même. » Suite à l'avis du comité d'engagement de l'ANRU de l'été 2019, qui signifiait entre

autres cette diminution drastique du concours financier de l'Agence, la Ville a engagé depuis un an un nouveau travail de révision du dossier des Agnettes afin de sélectionner les interventions prioritaires sur le quartier et amorcer son renouvellement urbain. Cet exercice de révision a consisté à fiabiliser les opérations d'aménagement, les réhabilitations et résidentialisations, de même que les démolitions, les constructions de logements en accession ou la reconstitution de l'offre de logements sociaux démolis tout en échelonnant dans la convention leur mise en œuvre opérationnelle. Toutes les opérations qui n'ont pas été inscrites dans la convention, prêtes à la signature en cette fin 2020, pourraient être rediscutées avec l'ANRU lors d'un point d'étape prévu en 2022. Il s'agit de la percée centrale de l'immeuble Victor-Hugo, de la réhabilitation des deux immeubles de la rue du 8-mai-1945, d'aménagements d'espaces publics et voiries. Des opérations de constructions neuves de logements en accession dans les secteurs des rues Claude-Robert et des Bas sont à l'étude et les plannings de démarrage des travaux devraient aboutir





En 2019, la Municipalité se lève aux côtés des habitants pour que la rénovation du quartier soit soutenue au mieux financièrement par l'ANRU.

dans le courant du premier semestre 2022.

### LA VILLE NE LÂCHE PAS L'AFFAIRE

Dès la fin de l'année dernière, et malgré ce mauvais coup porté au projet par l'ANRU, la Ville comme le bailleur Gennevilliers Habitat, pour la partie de son patrimoine concerné, ont donc décidé de lancer les opérations de renouvellement indispensables : reconstruction du groupe scolaire Joliot-Curie, construction du nouveau centre socio-culturel, réhabilitation des tours 5 et 7 de la rue des Agnettes et de l'immeuble de la rue Marcel-Lamour. Par ailleurs, l'immeuble 11-21 rue des Agnettes, cédé par Gennevilliers Habitat à la Société du Grand Paris dans la perspective de l'édification de la gare des Agnettes du Grand Paris Express, sera bientôt démolie (voir en page suivante). Tout cela sans compter sur les effets de la crise sanitaire et du confinement qui sont venus retarder le lancement des premiers chantiers...

L'ANRU n'est pas le seul financeur à avoir été sollicité par la Ville. Anne-Laure Perez précise : « La Région finance une partie de

la reconstruction du groupe scolaire Joliot-Curie pour un montant de 3 025 000 euros. Un dossier sur le dispositif 100 Quartiers Innovants et Écologiques (\*) a été déposé à la Région pour le financement d'autres opérations aux Agnettes. Nous attendons son avis. Par ailleurs, le conseil départemental s'était engagé à financer une partie du nouvel équipement culturel et social. Nous espérons une confirmation de son nouveau président dans les jours à venir et nous allons renégocier avec lui une augmentation du montant initialement proposé. Comme vous le voyez, malgré la baisse de subvention de l'ANRU, la Ville garde le même montant de son financement propre et va chercher des subventions partout où cela est possible ».

• JEAN-MICHEL MASQUÉ

(\*) : Le dispositif « Quartiers Innovants et Écologiques » du conseil régional d'Île-de-France accompagne les projets d'aménagement des collectivités franciliennes. Les projets retenus apportent des réponses aux cinq objectifs suivants et font preuve d'innovation sur l'un au moins de ces critères : un quartier qui contribue à l'effort régional de logement, en respectant particulièrement la délibération dite « dispositif anti-ghettos » ; un quartier vivant, sûr et agréable, mixant logements, emplois et services de proximité ; un quartier exemplaire en matière de transition écologique et énergétique ; un quartier qui favorise les mobilités durables ; un quartier pensé dans sa globalité et ancré dans son territoire.



LE MOT DU MAIRE

PATRICE LECLERC

## Tenaces

Il faut être tenace pour faire avancer ce dossier de renouvellement du quartier des Agnettes.

Depuis 2011, la concertation est engagée avec les habitants. Le projet est validé, mais la bureaucratie tatillonne de l'ANRU impose des délais indécentes face à l'urgence d'agir. Il a fallu une manifestation des habitants pour obtenir le respect du projet. Nous allons peut-être devoir recommencer pour obtenir une signature définitive.

Nous négocions pour obtenir des financements. Fin novembre, avec Elsa Faucillon, nous avons rencontré le Président du Conseil départemental et nous avons obtenu que sa subvention passe de 1,5 million à un minimum de 7 millions d'euros. C'est mieux et la porte est ouverte pour augmenter encore cette aide. La région met pour l'instant 3,5 millions, l'ANRU 45 millions et la ville 70 millions.

Les travaux de la nouvelle école Joliot-Curie vont commencer, c'est aussi le signal que nous démarrons enfin sans attendre la signature définitive.

Nous sommes tenaces et nous arriverons à améliorer la vie dans ce quartier.



### Joliot-Curie change d'adresse

L'installation du chantier de gros œuvre du groupe scolaire Joliot-Curie (25 classes maternelles et élémentaires, locaux de restauration, centre de loisirs et pôle sportif) a commencé mi-novembre sur le nouveau site retenu à l'angle des rues du 8-Mai-1945 et de l'Association. Le projet architectural comprend nombre d'innovations notamment dues aux contraintes d'espace. Ainsi, l'école sera répartie sur quatre plateaux étagés : pôle sportif, centre de loisirs et restauration scolaire au rez-de-chaussée, dix classes de maternelle et quatre classes évolutives au premier étage, onze classes élémentaires au deuxième, un jardin pédagogique sur le toit arboré. La circulation dans l'école se fera par des rues intérieures jalonnées d'espaces d'activités (ateliers, coins détente, théâtre...).

La livraison de l'ensemble peut être envisagée à la rentrée 2022.

### Un centre socio-culturel à naître

Le nouveau centre culturel et social Saâd-Abssi des Agnettes occupera l'angle des rues Julien-Mocquard et Roger-Pointard. Il sera constitué de l'actuelle Maison du développement culturel rénovée, d'un bâtiment neuf et d'un espace de liaison entre les deux servant de grand hall d'accueil et d'exposition. Équipement « rassembleur », on y trouvera les activités ordinaires d'un centre culturel et social, mais aussi un accueil jeunesse, un club ados et un club Agir. La MDC y aura toujours ses bureaux administratifs. Plusieurs salles d'activités seront disponibles ainsi qu'une cuisine, une salle de spectacles et une grande salle polyvalente. Le chantier devrait démarrer au printemps prochain pour une ouverture possible à la rentrée 2022.

### Le 11-21 va disparaître

L'immeuble du 11-21 rue des Agnettes (102 logements), vidé de ses occupants depuis deux ans, est devenu la propriété de la Société du Grand Paris qui y construira la gare de la ligne 15 Ouest du futur métro Grand Paris Express. Cet automne se déroulent les derniers travaux de curage et désamiantage, c'est-à-dire l'enlèvement et le tri des éléments intérieurs. Sa démolition se déroulera début 2021 sous la forme d'une déconstruction fine par le haut.





## Les grandes étapes



### Gennevilliers Habitat se lance ▲

Après le choix des entreprises en cette fin 2020, Gennevilliers Habitat, partie prenante du projet, commencera la réhabilitation de trois bâtiments, les tours 5 rue des Agnettes (102 logements) et 7 rue des Agnettes (102 logements) et l'immeuble 10-16 rue Marcel-Lamour (36 logements). La phase de préparation durera entre trois et quatre mois au cours desquels une réunion publique se tiendra sans doute en pied d'immeuble pour présenter les entreprises et le déroulement des travaux. Un appartement-témoin sera également réalisé. Les travaux dans les parties communes (ravalement, rénovation énergétique pour passer de la classe E à la classe B, isolation thermique, mises aux normes de l'électricité et de l'accessibilité...) commenceront au cours du second trimestre 2021. D'importants travaux sont aussi prévus à l'intérieur des logements.

Dans la perspective du relogement, la tour 9 des Agnettes, dont la démolition a été avalisée par les locataires, est dans une période d'enquêtes sociales menées par une équipe Mous (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale), composée d'agents du bailleur, qui accompagne les locataires tout au long de cette phase de déménagement et relogement. Sur les 102 familles concernées, il en restait 71 mi-novembre avec qui trouver une solution de relogement. Sachant que le relogement des personnes suivies en Mous est prioritaire sur toutes les autres demandes de changement de logement ou de mutations.

- **2011.** Lancement d'une grande étude urbaine, sociale, commerciale, environnementale sur le quartier des Agnettes.
- **Juin 2012.** Schéma directeur de requalification urbaine et environnementale du quartier des Agnettes adopté par la Municipalité.
- **Décembre 2014.** Le quartier des Agnettes est classé officiellement parmi les 200 quartiers d'intérêt national dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et les 1500 quartiers prioritaires Politique de la ville.
- **Entre 2013 et 2015.** Études d'organisation et réalisation d'aménagements publics.
- **Février 2017.** Signature du Protocole de Préfiguration du NPRU des Agnettes.
- **Février 2017 à mars 2018.** Études stratégiques et de faisabilité.
- **Octobre 2018.** Dossier complet déposé à l'ANRU sur l'intégralité du périmètre NPRU des Agnettes proposant un vaste projet de renouvellement urbain.
- **Novembre 2018.** Avis de Synthèse du Comité d'Engagement de l'ANRU indiquant de nouvelles demandes au niveau financier et au niveau du programme.
- **Mai 2019.** Dossier révisé transmis à l'ANRU.
- **Juillet 2019.** Décision du Comité d'engagement de l'ANRU validant le projet des Agnettes avec une réduction du financement ANRU de 33 millions d'euros dont 30 millions de subvention ANRU.
- **Septembre 2019.** Manifestation devant le siège parisien de l'ANRU des habitants et élus genevillois contre la réduction du financement.
- **Octobre 2019 à septembre 2020.** Travail de révision du dossier par la Ville afin de sélectionner les interventions prioritaires.  
*Enquêtes sociales et premiers relogements des locataires de la tour 9 des Agnettes (Gennevilliers Habitat).*
- **Novembre 2020.** La convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier des Agnettes est prête à être signée entre les différentes parties.  
*Mise en chantier du nouveau groupe scolaire Joliot-Curie.*  
*Étude des appels d'offres des entreprises pour la réhabilitation des tours 5 et 7 rue des Agnettes et de l'immeuble Marcel-Lamour (Gennevilliers Habitat).*

# À l'école de la **sagesse**

Écoles, temps périscolaire... Qu'est-ce que le reconfinement a modifié dans le quotidien des enfants et des adultes ? La Ville accompagne les nouvelles mesures mises en place avec un objectif : maintenir le fonctionnement du service public, à la restauration scolaire notamment.



**S**abrina, Amel et deux autres camarades sont attablées dans le réfectoire de l'école Lucie-et-Raymond-Aubrac. Si elles ont tombé le masque pour déjeuner, l'accessoire est à portée de main. Les animateurs y veillent, tout comme ils orchestrent avec rigueur, mais sans stress, l'accueil au self et les déplacements entre les tables. Ce sont eux qui déposent les assiettes remplies sur les plateaux qui seront désinfectés après usage. Quelque 230 enfants se succèdent là par vagues et niveaux de classe, durant la pause méridienne. Le retour des vacances de la Toussaint a été marqué par le resserrement du protocole sanitaire, dans les écoles et lors du temps périscolaire.

La nouvelle donne n'a pas désarçonné l'équipe de Nourredine Miloudi, le responsable interclasses du centre de loisirs. « Depuis le premier confinement, nous nous adaptons aux contraintes et

## ► **Priorité aux écoles**

Autres mesures de protection, nationales toujours mais cette fois décidées suite aux attentats du 29 octobre à Nice, le plan Vigipirate a été élevé au niveau le plus haut, avec une attention particulière portée aux établissements scolaires. Les dépose-minute sont ainsi interdites devant les écoles (où la Ville a disposé des barrières anti-stationnement) et les lieux de culte. Tout regroupement d'élèves doit être évité à proximité comme devant les établissements. Et les poubelles ne doivent être sorties qu'au moment strict du passage des éboueurs.

La police nationale demande, en cas de nécessité, de composer le 17.





sommes très réactifs, bien aidés par les enfants qui respectent les gestes barrières ou que nous leur rappelons de manière ludique si nécessaire», ajoute-t-il. « Mon regret c'est de ne pas pouvoir manger avec mes copines qui ne sont pas dans ma classe », confie Sabrine, en CM1. Le masque, le gel, les distances, les tables espacées et nettoyées entre chaque service, les deux cours de récré divisées par groupes d'âges pour limiter les contacts : le dispositif est huilé. À ce prix les Nouvelles activités périscolaires (NAP) ont pu être maintenues. « Tout s'organise en concertation avec la direction et les enseignants de l'école », explique Nourredine.

### PROTECTION MAXIMUM

Selon la configuration, il a fallu réaménager l'espace dans certains centres de loisirs, comme aux Grésillons. Les rotations de repas sont passées de 2 à 3 là où c'était possible, afin de limiter la concentration d'enfants dans un même espace. Parfois en devant écourter la pause déjeuner. Les adultes ne mangent pas aux mêmes tables que les enfants et mettent leur masque dès qu'ils s'en rapprochent. Les parents ne pénètrent pas dans les structures. Mais ils disposent d'une amplitude horaire plus large pour amener et venir rechercher leur progéniture, ce qui évite les attroupements à l'entrée. Dans le contexte de confinement, les conditions d'annulation de l'ensemble des activités périscolaires (restauration scolaire, accueils matin et soir, études, mercredis) ainsi que celles d'inscriptions aux accueils du mercredi en centre de loisirs, ont été assouplies.

Le protocole sanitaire, renforcé aussi dans les écoles, a permis de maintenir le fonctionnement de ce service public. La ville a augmenté la fréquence du nettoyage des sols dans les classes, deux heures par soir et trois soirs par semaine en élémentaire. Une cadence rendue possible en adjoignant temporairement à l'escouade d'agents municipaux dédiés, l'appoint d'une entreprise extérieure. Engagée dans une démarche éco-responsable, la Commune réfléchit à l'utilisation de produits moins agressifs pour la santé et l'environnement.

Enfin et suite à l'annonce du Premier ministre rendant obligatoire le port du masque de protection à partir de 6 ans, la Ville en a commandés 15000 exemplaires. Son objectif, doter chaque écolier en élémentaire, d'un jeu de trois masques lavables (30 fois). Ils ont été distribués dans les classes à la mi-novembre.

• FRÉDÉRIC LOMBARD





# Ils ont posé leurs bagages

**Le nouveau centre-ville prend vie petit à petit depuis quelques mois. Au milieu des bâtiments encore en construction, des familles se sont installées et rêvent déjà du quotidien que leur offrira le quartier une fois les travaux terminés.**

**D**écembre 2021. La boulangerie lève son rideau comme tous les autres commerces qui courent en pied d'immeuble au sein du quartier Centre. Première chose visible en entrant ? Un sourire. Au sein du magasin d'alimentaire bio, dans l'enseigne de produits surgelés, à Intermarché et chez le caviste-fromager, les cabas se remplissent tranquillement. Pour célébrer la fin de l'année, des repas de fête se préparent... et le nombre de convives n'est pas limité ! Prochain arrêt, le fleuriste, pour agrémenter la table bien sûr. En passant devant l'espace fitness, l'idée qu'il faudra y faire un tour après les fêtes traverse l'esprit. Mais le fil des pensées est rapidement interrompu par un « Bonjour ! » enthousiaste. Une rencontre qui se termine à quelques pas de là, à l'une des tables de la brasserie installée sur l'esplanade centrale du quartier, allée Maria-Casarès. En rentrant chez soi, alors que la nuit tombe et que les fenêtres des 372 logements du quartier commencent à s'illuminer, la question de l'espace fitness refait brièvement surface : « Avec tout à proximité, il va irrémédiablement falloir se mettre au sport... » CQFD !



## ► Un plan en trois étapes

La construction du centre-ville se déroule en trois phases.

■ La première est actuellement en cours. Elle comprend les lots B, E, G et H, situés le long de l'avenue Gabriel-Péri, de la rue du Puits-Guyon et de l'avenue Claude-Debussy.

Lot B : 50 logements sociaux et 100 logements étudiants (France Habitation)

Lot E : 64 logements en accession à la propriété (Emerige)

Lot G : 113 logements sociaux (Gennevilliers Habitat)

Lot H : 45 logements en accession (Semag)

Les lots E et G ont déjà été livrés et accueillent des habitants. Les deux autres lots et l'installation des commerces sont attendus pour juin 2021.

■ La deuxième phase concerne les lots A, C, D et F qui longent le boulevard Camélinat. Là aussi, des logements sociaux et en accession à la propriété sont envisagés. La livraison est prévue pour le deuxième semestre 2024.

■ La troisième phase comprend une seule opération, le lot I, qui sera menée le long de l'avenue Gabriel-Péri, côté mairie, et son achèvement est attendu pour 2027.

À terme, ce sont environ 650 logements qui verront le jour, toutes opérations comprises.





### TISSER DES LIENS

Cette douceur de vivre est aujourd'hui fortement attendue par les 174 foyers d'ores et déjà installés dans les deux immeubles qui ont été livrés en juin dernier. L'un comprend 113 logements sociaux gérés par Gennevilliers Habitat. L'autre, 64 logements en accession à la propriété dont la construction a été confiée à la société Emerige. Les résidents voient ainsi les lieux se transformer et prendre vie progressivement. En juin 2021, les immeubles actuellement en construction pourront à leur tour accueillir de nouveaux propriétaires et locataires, toujours dans

un objectif de mixité voulu par la Municipalité, le parking sera accessible et les nouveaux commerces, coordonnés par le promoteur immobilier SOPIC pour assurer une diversité de l'offre, commenceront à ouvrir leurs portes. Mais le quartier ne compte pas attendre jusque-là pour s'animer ! Si le confinement rend l'entreprise délicate, une rencontre conviant les habitants du quartier Centre (qui comprend désormais aussi ceux de l'ancien quartier Chandon-Brenu-Sévines) sera organisée dès que possible pour contribuer à créer une nouvelle cohésion autour de ce cœur de ville naissant. • NORA KAJJIOU



#### • MYRIAM MOUILLAH,

locataire allée Maria-Casarès

J'habite à Gennevilliers depuis 1970. Avec mon mari et mes deux enfants, nous étions installés rue Croix-des-Vignes, mais au troisième étage et sans ascenseur. Dans ce nouveau quartier, nous avons pu obtenir auprès de Gennevilliers Habitat un logement plus grand et avec un ascenseur. Ça me change la vie ! Nous ne sommes pas très loin de là où nous habitons. Le voisinage semble sympathique même si je n'ai pas encore eu l'occasion de réellement faire connaissance. J'ai hâte d'avoir tous les commerces à proximité. Le point négatif, c'est le stationnement ! On tourne longtemps pour trouver une place. C'est vraiment compliqué... Il n'y avait que 80 ou 90 places à attribuer pour tout notre bâtiment qui comporte 120 logements. Et comme nous sommes arrivés dans les derniers, il n'y en avait plus de disponibles. J'espère en obtenir une dans le futur parking qui doit encore être construit.

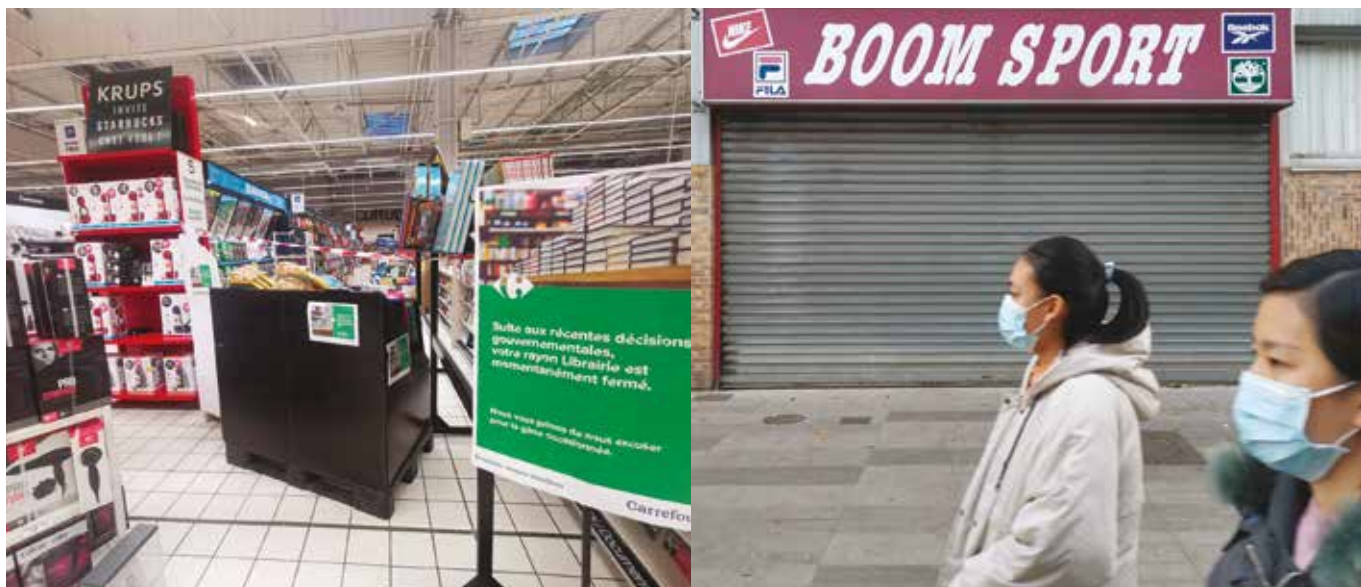


#### • SHAMINA GOULAMALY,

propriétaire rue Gisèle-Halimi

Avec Alex, mon mari, nous avons emménagé dans un trois-pièces le 1<sup>er</sup> août, juste entre les deux confinements. Une chance ! On a plus de place que dans l'appartement que nous louions à La Garenne-Colombes. Lui en télétravail et moi en formation à distance pour préparer l'agrégation, nous avons chacun notre espace. Nous avons choisi de nous installer à Gennevilliers car je n'ai pas de voiture et de nombreux transports nous permettent de rejoindre rapidement Paris et le 93, où j'ai des amis et de la famille. C'est pratique pour garder le lien, et dans d'autres communes, au même prix, nous n'aurions eu qu'un deux-pièces. Il y a également un tissu associatif intéressant et, à quelques pas, le centre nautique, la médiathèque et le cinéma Jean-Vigo. Et je peux faire mon jogging dans la coulée verte malgré le confinement car elle est à moins d'un kilomètre. C'est vrai qu'en journée il y a encore des travaux pour le moment. C'est bruyant ! Cet été, nous n'avons pas vraiment profité du balcon. Mais quand on ferme les fenêtres, on n'entend plus rien. Et ça nous fait un spectacle intéressant cette vue directe sur la grue ! À notre étage, il y a une terrasse végétalisée que nous entretenons collectivement. Un groupe de copropriétaires « main verte » va être mis en place. On est bien là. Le petit plus, c'est le nom des rues, tous féminins. C'est bien de rétablir l'équilibre !

## Rideaux baissés... ou presque



**Dans cette deuxième période de confinement, les commerces font partie des secteurs les plus sacrifiés à la rigueur des mesures sanitaires. La Ville s'efforce de les accompagner à traverser ce grand péril.**

**L**e monde commercial a été encore durement affecté par la nouvelle phase de confinement décrété par le gouvernement le 29 octobre dernier. Les règles du confinement, qui obligent la fermeture des commerces dits non essentiels, des bars et des restaurants, des salles de sport ont d'ailleurs été confirmées par le Premier ministre, Jean Castex, le 12 novembre et reconduites jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre. Selon l'évolution de la situation sanitaire, des premiers allègements étaient envisagés à cette date pour les commerces fermés fin octobre à l'exclusion des cafés, restaurants et salles de sport.

De nombreux élus locaux, à commencer par le maire de Gennevilliers, se sont élevés face à une telle situation dramatique pour les commerces de proximité et l'économie locale en général.

### AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS

Ainsi, dès le 30 octobre, Patrice Leclerc écrivait au préfet des Hauts-de-Seine en lui rappelant qu'« il n'y a pas plus de risque à fréquenter les boutiques qui appliquent parfaitement les protocoles de sécurité que d'être contaminé dans les grandes surfaces ». « Cette différence de traitement, ajoutait le maire, entraîne une rupture d'égalité entre les supermarchés et les commerçants non alimentaires. Elle renforce le poids déjà crois-



### Produits de bouche

Pendant ce nouveau confinement, les quatre marchés de la ville (Agnettes, Grésillons, Luth, Village) restent ouverts aux horaires habituels, mais uniquement avec les étals de denrées alimentaires. Des mesures sanitaires strictes sont mises en place pour assurer le respect de la distanciation sociale.

sant des plateformes en ligne».

Le maire demandait finalement au préfet « de bien vouloir intercéder auprès du gouvernement afin que les commerces non-alimentaires soient autorisés à ouvrir à partir de ce samedi 1<sup>er</sup> novembre. » Dans une tribune, l'association des maires d'Île-de-France évoquait même une mesure susceptible de « tuer nos centres-villes vivants, en induisant la faillite de tous les commerces de proximité ». En vain puisque ces commerces dits non essentiels sont restés fermés tout novembre avec la seule alternative du « click & collect » et la possibilité d'aides diverses (lire ci-contre).

Par ailleurs, suite à des constatations visuelles, le maire écrivait parallèlement aux directeurs des supermarchés Leclerc et Carrefour en insistant « sur le renforcement des actions que vous déployez avec vos équipes dans votre établissement pour limiter la propagation du virus, avec notamment des mesures sécurisant la circulation des personnes et garantissant le respect d'un mètre de distance entre chaque individu. Mais nous pensons aussi à l'organisation optimale des files d'attente, l'édiction de règles de passage en caisse, la désignation de files prioritaires, le déploiement d'un schéma de circulation au sol. »

Roger Dugué, adjoint au maire chargé du développement des activités artisanales et commerciales et des politiques de préven-



tion et de tranquillité publique, a multiplié les visites auprès des commerçants désespérés pour entendre leurs doléances, tout en vérifiant la bonne tenue des mesures de précaution sanitaire dans les grandes surfaces. Le 19 novembre, une visioconférence a réuni le maire, son adjoint et des commer-

çants pour envisager la reconduction des aides locales initiées lors du premier confinement : exonération des loyers des locaux commerciaux fermés administrativement (sauf la restauration rapide qui continue de fonctionner) et des entreprises de l'évènementiel (sur présentation d'éléments

comptables) dont la Ville est propriétaire, Gennevilliers Habitat et la Semag suivant la Ville sur cette mesure. «*Les commerçants, estime Roger Dugué, attendent de l'écoute et un accompagnement concret.*» Même si les décisions les plus drastiques ne sont pas du ressort de la Ville. • JEAN-MICHEL MASQUÉ



**En cette période de restrictions, la Ville est solidaire des commerçants et les marchés restent ouverts.**

## ► S'y retrouver dans les aides

Pour faire face aux difficultés financières générées par la crise pandémique, des aides de l'État et des collectivités territoriales (région, département) ont été mises en place pour les commerçants qui voient leur activité arrêtée ou sérieusement diminuée : des financements mobilisables (fonds de solidarité, dispositif relance 92, remise d'impôts directs), des prêts et avances remboursables (fonds résilience, prêt rebond, prêt de trésorerie garanti par l'État), des échelonnements et reports de crédits bancaires, d'échéances sociales et fiscales, de loyers et factures. Il existe aussi des solutions pour passer au commerce en ligne. D'autres aides touchent l'organisation du travail. À noter enfin que jusqu'au 31 décembre, les modalités de prise en charge de l'activité partielle ont été renforcées.

Retrouver toutes les précisions et les liens utiles concernant ces aides sur [www.ville-gennevilliers.fr/758/cadre-de-vie/economie/covid-19-des-aides-pour-les-commerçants.htm](http://www.ville-gennevilliers.fr/758/cadre-de-vie/economie/covid-19-des-aides-pour-les-commerçants.htm)

Pour toute question, contacter la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine au 01 47 29 43 81 ou [devecol@cmna-nanterre.fr](mailto:devecol@cmna-nanterre.fr)





# Les yeux dans les yeux

Clarisse Pinard, opticienne mobile, se déplace à domicile, dans les Ehpad et les entreprises, après prescription de lunettes.

« Certaines personnes âgées vont commencer à chuter dans la rue, ..... s'isoler ou même perdre l'appétit car elles ne voient même plus ce qu'elles mangent. C'est désolant ! »

Pour Clarisse, la vue... c'est toute sa vie. Opticienne de formation, elle sillonne les quatre coins de la commune avec, dans ses valises, tout le matériel nécessaire pour effectuer un bilan visuel et détecter des troubles oculaires. « Le besoin de soin est important, surtout dans la période actuelle », ajoute-t-elle. C'est pourquoi elle travaille en lien avec les ophtalmologistes et les orthoptistes dès que des examens plus poussés sont nécessaires. Ce sont d'ailleurs eux qui prescrivent les lunettes.

La professionnelle propose également un large choix de produits : des montures à partir de 30€ et des verres à partir de 65€. Et avec le tiers payant, pas besoin d'avancer les frais pour payer vos lunettes. Alors à vous de voir...

→ Du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 07 86 75 48 35. [www.lesopticiensmobiles.com](http://www.lesopticiensmobiles.com)



## À JETER !

▶ La déchèterie, située 93 rue des Cabœufs, reste ouverte pendant la crise sanitaire. Pour y accéder, l'utilisateur doit cocher sur l'attestation de déplacement dérogatoire la case « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ». À l'intérieur, quelques consignes à respecter : le port du masque est obligatoire, un seul véhicule peut circuler dans l'établissement et chaque usager doit quitter les lieux juste après le dépôt afin de limiter le temps d'attente.

→ Plus d'informations sur le site du Sycotom, rubrique installations et projets.

## C'EST DANS LA BOÎTE !

▶ « Souriez, vous êtes filmé ! » Tel est le concept de Boxy : une supérette 100% automatisée, munie de caméras, installée sur le port de Gennevilliers, dans un conteneur rouge flashy. Le magasin, ouvert 24h sur 24, 7 jours sur 7, propose en libre-service près de 300 produits de première nécessité. Une bonne nouvelle pour les salariés de la zone industrielle qui travaillent souvent de nuit, en horaires décalés. Pour entrer dans Boxy, télécharger l'application du nom de l'enseigne, indiquer son identité et son numéro de carte bancaire. Pratique en cas de petit creux à 3h du matin.





FAITES UN **DON**  
AUX ŒUVRES SOCIALES  
DES **POMPIERS DE PARIS!**



1 don\* =  
1 calendrier  
2021

Plus d'informations  
sur nos actions :  
[www.adosspp.com](http://www.adosspp.com)

**ILS VEILLENT SUR NOUS**  
**ENSEMBLE, VEILLONS SUR EUX**

\*Pour tout don supérieur à 15 €, vous recevrez notre calendrier 2021



Association pour le développement des œuvres sociales des sapeurs-pompiers de Paris (ADOSPP), reconnue d'utilité publique en 1949.  
Depuis 75 ans, nous veillons sur les anges gardiens de la capitale.



# Les seigneurs des an

Fort d'une association sportive dynamique, le collège Édouard-Vaillant a obtenu, au début de l'année scolaire 2019-2020, le label « Génération 2024 », année des JO de Paris.

D'où la seconde promotion d'une classe option olympique.

**A**près une première classe olympique de vingt-six élèves, ... la dernière année scolaire, la 5<sup>e</sup> 7 du collège Édouard-Vaillant accueille de nouveau, depuis la rentrée de septembre, vingt-deux élèves motivés par cette nouvelle classe olympique : une option qui compte dans le parcours scolaire puisqu'elle est notée et accompagnée d'une appréciation. Il s'agit d'une « matière » de deux heures hebdomadaires qui mêle culture, découverte et initiation sportives sous la responsabilité des deux professeurs d'EPS, Justine Larzul et Erwan Jardin. L'option peut aussi constituer une passerelle vers la classe de plein air de 4<sup>e</sup> du collège qui propose des activités sportives et physiques d'extérieur : plongée, VTT, tir à l'arc, course d'orientation...

La plupart des élèves qui ont choisi la classe olympique pratiquent déjà un ou plusieurs sports, même s'il ne s'agit pas d'un critère de sélection, ou sont au moins très attirés par le sport en général. Linda, déjà gymnaste et footballeuse, souhaite « découvrir et tester d'autres sports » tandis que Moussa le footballeur vise la classe de plein air en 4<sup>e</sup>. Hamza, également footballeur, se souvient de sa lettre de motivation, seule obligation pour intégrer la classe olympique : « *Le sport sert à s'améliorer personnellement.* » Sherine, qui a déjà pratiqué un nombre incroyable de disciplines sportives pour son jeune âge, souhaite mieux connaître les « valeurs du sport ». Quant à Yacouba, qui avait pu voir une vidéo de promotion de la classe olympique, il a été attiré par les sorties et les rencontres liées à cette option.





# neaux... olympiques



La passion du sport n'attend pas !  
Elle se vit dès la 5<sup>e</sup> au collège Édouard-Vaillant.

## LE SPORT SOUS TOUS SES ASPECTS

Depuis la rentrée, les élèves de 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> ont participé à un cours sur l'histoire antique et moderne des Jeux Olympiques et leur fonctionnement ; les symboles comme la flamme et les anneaux ; l'évolution des différentes disciplines olympiques au fil des olympiades... Chaque élève tient un cahier « classe olympique » qui répertorie toutes les activités et connaissances accumulées dans le cadre de cette option. Ils ont écrit à des champions pour les rencontrer et débattre avec eux : l'athlète Marie-José Pérec, la championne de BMX Mathilde Doudoux, le judoka Teddy Riner, le boxeur Tony Yoka et le canoëiste Tony Estanguet, triple champion olympique mais aussi président du Comité d'organisation des JO de Paris.

Les élèves ont également travaillé sur la Une du quotidien « L'Équipe » pour apprendre les différentes composantes d'une première page de journal. Ils ont aussi rencontré Thibaut Legrain, fondateur de « Hope, média sportif solidaire », une association qui accompagne treize jeunes athlètes de haut niveau vers Paris 2024, surtout des jeunes femmes dans des disciplines peu médiatisées.

Début novembre, la classe devait accueillir la caravane de la santé de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), une rencontre qui a été reportée en raison du reconfinement. Début décembre, ils doivent suivre en visiophonie une séance de break dance, discipline qui fera son entrée aux JO de Paris, animée par la championne française Seniorita Carlota. Ils s'initieront aussi au tae kwon do au dojo de Gennevilliers, sous la direction d'une mère d'élève elle-même prof de cet art martial. Et à partir de mai sont aussi programmées des séances extérieures d'initiation au tir à l'arc. La tête et les jambes pour allumer la flamme olympique ! • JEAN-MICHEL MASQUÉ



## ► Génération 2024

Dans la perspective des JO de Paris en 2024, le label « Génération 2024 » pour les établissements scolaires, décerné par le ministère de l'Éducation nationale et le Comité national olympique français, vise à développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif, pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Les objectifs sont les suivants : développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques, accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau, ouvrir les équipements sportifs des établissements.

# Retour aux vestiaires



Les associations sportives n'ont qu'une hâte : rouvrir leurs portes aux adhérents...

**Après l'espoir né du déconfinement et d'une rentrée sportive plutôt encourageante, marquée par une bonne affluence lors du Forum des associations début septembre, le temps de la morosité et de l'inquiétude s'est de nouveau abattu sur le sport amateur à l'annonce du nouveau confinement.**

**D**epuis le 30 octobre, à Gennevilliers, le centre nautique et les gymnases restent ouverts pour les seuls groupes scolaires et périscolaires. Le centre nautique et certains clubs ont remis en ligne des exercices à faire chez soi. Sous certaines conditions, le sport professionnel peut continuer à s'exprimer, ce qui ne concerne pas notre ville. Même pour les équipes genevilloises évoluant au haut niveau, le rugby en Fédérale 2, le basket en Nationale 2 et le basket fauteuil en Nationale 1A, les championnats sont arrêtés. Les responsables du CSM Gennevilliers Rugby annonçaient ainsi aux adhérents du club l'arrêt des compétitions jusqu'en janvier : « Nous ne connaissons pas, à ce jour, les conditions de reprise des championnats, ni la nouvelle forme de championnat. Il semble que les phases finales seront supprimées pour laisser places aux matchs non joués de saison régulière. » Georges Maggi, le président du TCG (Tennis club genevillois) a apporté ces précisions sur la pratique du tennis :

« Notre activité est maintenue pour les scolaires, tennis à l'école, au club ou dans les gymnases, les personnes en situation de handicap et pour la formation des diplômés d'État qui a commencé début octobre dans les salles et sur les courts (dix-sept stagiaires). Nous restons très vigilants à l'application stricte du décret et des protocoles. »

## LE MOUVEMENT SPORTIF INQUIET...

Un coup d'arrêt dont s'inquiète le mouvement sportif français (Comité national olympique et sportif français et 95 fédérations sportives) dans une lettre ouverte adressée le 26 octobre au Président de la République, « SOS : Sport en détresse ». Donc avant le deuxième confinement... « Désarmés de constater que le secteur du sport fédéré, fort de son modèle social et économique unique, porteur de valeurs essentielles au tissu social républicain, ne compte visiblement pas dans les priorités d'action de notre pays en temps de crise. Il garantit pourtant l'accès à la pratique spor-

tive au plus grand nombre en même temps qu'il permet la détection et l'éclosion de talents issus de tous les milieux. »

« Nous sommes désarmés aussi car, faut-il encore le rappeler, pratiquer un sport est bon pour la santé et permet de mieux résister face à l'épidémie ! La hausse de l'inactivité touche bien évidemment encore plus durement les populations déjà fragiles ; nous ne pouvons que craindre, impuissants, ses conséquences encore plus désastreuses pour la santé publique de demain. »

« Alors que se prépare l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, il nous semble que la priorité doit être de préserver nos capacités à nous tourner collectivement vers l'avenir. Comme vous l'avez indiqué, notre société va devoir vivre avec le virus. Nous devons donc vivre avec lui tant qu'il n'aura pas été vaincu mais nous ne voulons pas disparaître avant lui. »\*

## LA VILLE AUSSI...

Cette inquiétude, le maire, Patrice Leclerc, et son adjoint, Mohamed Grichi, en charge du développement du sport, de la vie associative et du bénévolat, la partagent. Ils ont adressé un long courrier au Premier Ministre afin de témoigner de « la situation alarmante de notre tissu associatif sportif local qui crie à l'aide au quotidien ». Comme « de nombreuses structures socio-économiques de notre pays » et malgré les dispositifs mis en place par le gouvernement, les associations sportives sont en grande souffrance : « Seulement 11 % des associations sportives emploient des salariés et sont donc concernées par le dispositif d'aide que vous proposez aujourd'hui. Quid de toutes les autres (...). Les remboursements effectués par un grand nombre d'associations en fin de saison dernière, ou les avoirs consentis aux adhérents en ce début de saison bien trop courte, voire les cotisations non encaissées ont mis à mal de nombreux clubs qui malgré tout ont proposé des facilités de paiement à nos concitoyens issus des quartiers populaires et organisé des paiements échelonnés dans le temps. »

C'est une démarche citoyenne qui honore la qualité de notre tissu associatif, mais ne résout en rien leur problème de trésorerie lié au non-encaissement des cotisations, à l'arrêt de leur activité et à la perte de 20 à 50% de leurs adhérents. »\*\*

• JEAN-MICHEL MASQUÉ

\* Lire l'intégralité de la lettre sur [cnoisfranceolympique.com/cnosf/actus/8365-sos-sport-en-detresse.html](https://cnoisfranceolympique.com/cnosf/actus/8365-sos-sport-en-detresse.html)

\*\* Intégralité du courrier sur la page Facebook de Patrice Leclerc



## RUGBY

# RATTEZ HONORE GENNEVILLIERS

► Trois ans après sa première sélection contre l'Afrique du sud, Vincent Rattiez s'est imposé en équipe de France lors du dernier tournoi des VI Nations de rugby. Arrière ou ailier, le joueur, désormais à Montpellier, a participé à la victoire 35-27 de l'équipe de France contre l'Irlande lors du dernier match du tournoi, le 31 octobre. Lors de ce rassemblement de l'équipe de France, Vincent Rattiez n'a pas manqué de mettre en avant son club formateur de Gennevilliers inscrit au dos du maillot du jour, comme tous ses coéquipiers l'ont fait pour le club de leurs débuts, honorant ainsi le travail de l'ombre des formateurs anonymes du rugby français.



## MULTISPORTS

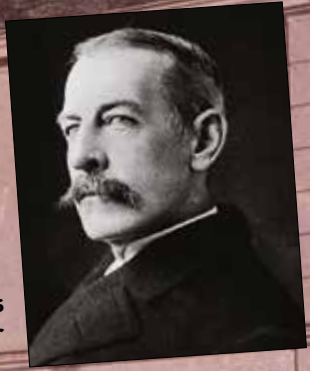
# GENNEVILLIERS, TERRE DE JO

► Après avoir obtenu le label Terre de Jeux 2024 en fin d'année dernière, Gennevilliers a été retenue pour être centre de préparation dans cinq disciplines sportives en vue des Jeux olympiques de Paris en 2024. Selon le comité d'organisation Paris 2024, «accueillir les délégations du monde entier sur son territoire le temps d'un stage de préparation, ou comme base arrière pendant les Jeux, c'est lui offrir les conditions optimales pour s'entraîner, récupérer du décalage horaire, s'acclimater et se préparer au mieux pour réaliser des Jeux au sommet». Concrètement, à Gennevilliers, les délégations olympiques d'athlétisme, de rugby à 7 et de football et les délégations paralympiques de goalball et de basket fauteuil pourront venir s'entraîner à partir de 2021 jusqu'au début des Jeux. Pour l'athlétisme, la décision reste soumise à la réalisation de travaux sur la piste d'athlétisme. La décision revient désormais aux équipes de choisir Gennevilliers pour venir se préparer aux Jeux. Au total, 620 sites à travers la France ont également été retenus comme centre de préparation aux Jeux. «C'est une agréable surprise, se félicite-t-on à la Direction des sports, en mairie. Nous avons obtenu une réponse positive pour toutes les disciplines auxquelles nous avons postulé.» Voilà qui récompense la qualité des équipements sportifs sur la ville.





# Histoire



James Gordon-Bennet Jr

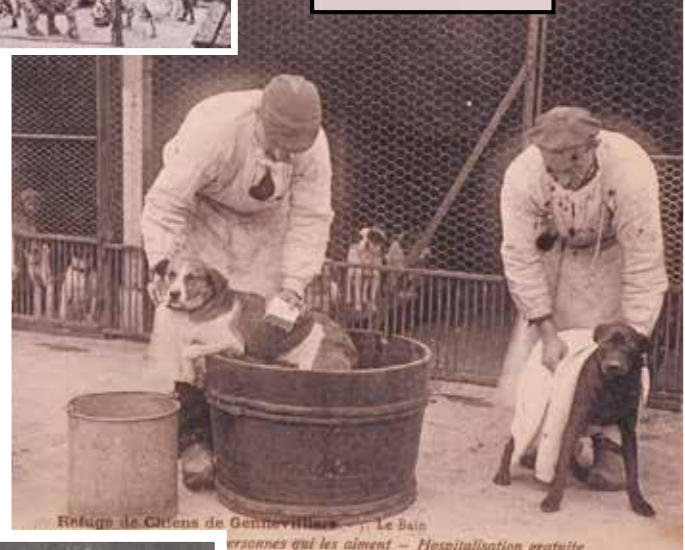
REFUGE POUR CHIENS  
 124, rue du Moulin-de-la-Tour  
 GENNEVILLIERS (Seine)

BUT DE LA SOCIÉTÉ

SECOURIR  
 ET HOSPITALISER  
 LES CHIENS ABANDONNÉS  
 ET MALHEUREUX

LES CHIENS  
 SONT DONNÉS  
 PAR LE REFUGE  
 MOYENNANT  
 UNE OFFRANDE POUR  
 L'ENTRETIEN DE  
 L'ŒUVRE

Le premier refuge de chiens s'installe dans la commune en 1902... et pour longtemps !



Camille Crespin-du Gast





# À pauvres toutous... riches bienfaiteurs

Installé à Gennevilliers en 1902, rattaché à la SPA en 1917, le refuge des animaux dénommé Grammont occupera un nouveau site en bordure de Seine, d'ici à dix-huit mois. Retour sur une histoire unique.

**L**a naissance du premier refuge de chiens, en 1902 à Gennevilliers, est dû à de riches excéntriques dévoués à la cause animale. Le fondateur du « Dog's Home at Gennevilliers », construit rue du Moulin-de-la-Tour (aujourd'hui rue Henri-Barbusse), est un américain francophile, James Gordon Bennet Jr (1841-1918), fils du fondateur du journal quotidien *The New York Herald* et lui-même éditeur à Paris du *International Herald Tribune* à partir de 1887. Donc un magnat de la presse, mécène et créateur de plusieurs prix dans de célèbres courses automobiles, nautiques et aéronautiques alors naissantes. Le riche original est aussi collectionneur de hiboux et de chiens pékinois !

C'est pour venir en aide à une de ses amies, la baronne d'Herpent qui avait déjà loué à Levallois-Perret une grande maison avec jardin pour accueillir les chiens errants, que Gordon Bennett sollicite la générosité de la communauté américaine de Paris pour édifier le refuge de Gennevilliers. La baronne dirige cet asile qui accueille, soigne (une clinique animale gratuite occupe le même bâtiment) et nourrit les animaux, surtout les chiens, avant d'essayer de leur trouver un maître. Le refuge est donné par Gordon Bennett, en 1917, à la SPA (Société protectrice des animaux) fondée en 1845 par le Dr Étienne Pariset.

## LE PLUS GRAND REFUGE D'EUROPE

Intervient alors une autre incroyable personnalité de l'époque, elle aussi amie de Gordon Bennett, Camille Crespin-du Gast (1868-1942), que l'homme de presse américain avait surnommée « la plus grande sportswoman du monde ». En effet, cette pionnière fut une des premières femmes à participer à des courses automobiles et nautiques, à sauter en parachute ; elle pratiquait aussi le tir au



## Le nouvel établissement répondra aux objectifs fixés pour la sauvegarde de nos frères dits inférieurs...

Waldeck L'Huillier

pistolet et à la carabine, et le ski. Ce qui lui valut, dans une société essentiellement phallocrate, d'autres surnoms comme « l'Amazone aux yeux verts » ou « la Walkyrie de la Mécanique » ! Après la Grande Guerre, elle devient même vice-présidente de la Ligue française du droit des femmes.

Camille Crespin-du Gast prend en charge le refuge de Gennevilliers. « Bienfaitrice des animaux », écrivait Jocelyne Tournet-Lammer dans son « Gennevilliers de A à Z » (p.126), elle s'y rend très souvent et participe à la vie du refuge, apportant quelque collaboration à l'occasion, côtoyant aussi mécènes et bénévoles, eux aussi convaincus de la cause animale. » Très proche de Marguerite Durand, fondatrice du cimetière animalier d'Asnières, Camille Crespin-du Gast inaugure en 1927, en

présence du ministre de l'Agriculture, un nouveau refuge agrandi et rénové baptisé Le Bon Accueil. Deux ans plus tard, à la tête de ce refuge gennevillois désormais le plus important d'Europe, elle devient présidente de la SPA.

## DEUX DÉMÉNAGEMENTS EN CINQUANTE ANS

En 1973, le refuge est baptisé Grammont, du nom du général et député Jacques Delmas de Grammont (1796-1862) qui fit voter en 1850 la première loi française protectrice des animaux (remplacée seulement en 1959), et s'installe dans ses nouveaux locaux de l'avenue du général de Gaulle. Lors de la pose de sa première pierre, en présence de la présidente de la SPA d'alors et des comédiens Louis de Funès et Jean Richard, le maire de Gennevilliers Waldeck L'Huillier voyait ainsi l'avenir de ce nouveau site animalier de 7000 m<sup>2</sup> : « Le nouvel établissement, bien desservi plus tard par un ensemble de routes et autoroutes (A15 et rocade), répondra, je le crois, aux objectifs fixés pour la sauvegarde de nos frères dits inférieurs... »

Près de cinquante ans après ce premier déménagement du célèbre refuge de la SPA, un nouveau projet d'installation à Gennevilliers, en bordure de la Seine et de la zone d'activités des Louvresses, n'attend plus, selon le président actuel de la SPA Jacques-Charles Fombonne, « qu'un permis de construire modificatif pour finaliser les appels d'offres des entreprises. Il n'y a plus d'obstacle conceptuel, juridique ou financier ». Ce nouveau refuge, de conception moderne et moins « carcérale », pourra accueillir 150 chiens et 300 chats ainsi qu'une fourrière. Il pourrait être inauguré courant 2022.

• JEAN-MICHEL MASQUÉ

# 1973

Le refuge de la SPA s'installe avenue du général de Gaulle.

# STATIONNEMENT ZONE VERTE

**J'AI LA VIGNETTE RÉSIDENT**

JE GARE MA   
AVEC MA VIGNETTE



**Maximum  
7 jours**

▶ **JE N'AI PAS LA VIGNETTE RÉSIDENT**

JE GARE MA   
ET METS LE DISQUE BLEU



■ **Maximum 5 heures**

**SANS LA VIGNETTE NI UN DISQUE  
DE STATIONNEMENT, VOUS SEREZ VERBALISÉ·E.**

**AMENDE : 35 EUROS**

Obtenez la vignette sur :

[ville-genevilliers.fr](http://ville-genevilliers.fr)

ou



 **CITEPARK**  
FAYAT

**VILLE DE**  
**Gennevilliers**

**L'audace  
d'une ville populaire**



# Truffes et astuces



## Voici quelques conseils pour occuper son animal de compagnie pendant le confinement.

«**Heureusement qu'il est là. Il est toujours content.** Ça donne .....le sourire même dans cette ambiance morose. Parce que lui, le Covid, il ne sait pas ce que c'est... » Lui, c'est Momo. Petite boule de poil qui se fait chouchouter depuis deux ans par Anne, salariée dans une agence d'assurance de la zone des Barbanniers. Comme elle, de nombreux Genevillois cohabitent avec leur animal de compagnie pendant cette période particulière. Mais attention : le confinement et le télétravail peuvent perturber le quotidien de nos compagnons domestiques. Médor, boulot, dodo... Le chien est très routinier. Inutile de le sortir 4 ou 5 fois par jour, histoire de s'aérer. Cela risque surtout de le déboussoler et de le surexciter. Pour rappel, vous êtes autorisé à promener votre ami en laisse, pendant une heure, dans un rayon d'un kilomètre autour de votre domicile, dans les allées ou dans les parcs... mais pas dans les jardins. Avec, dans la poche, une attestation dérogatoire signée indiquant le motif du déplacement. Et le tout en prenant bien soin de ramasser ses déjections avec un sac plastique, par souci de

propreté... ou, à défaut, parce que vous êtes passible d'une amende de 68 euros ! Autre animal, autre ambiance. «*Señora, c'est une glue. Tu lui donnes un stylo et un bout de ficelle et elle s'amuse pendant une heure.*» Sa propriétaire, habitante des Agnettes, essaye tant bien que mal de ne pas délaïsser son chat quand elle télétravaille. «*Je prends des moments pour jouer avec elle sinon elle monte sur mon clavier (rires).*» Pour oublier le contexte un poil anxio-gène, la jeune femme a décidé d'inscrire son compagnon poilu sur les réseaux sociaux. «*Elle gère elle-même son compte Twitter avec ses 200 abonnés*», explique la «féliniste». Une vraie communauté avec des «chatvocats», des «cacamédiens» et des amateurs de «lard moderne». «*Cela permet de décompresser mais également de nous soutenir quand notre chat est souffrant. Il y a une vraie solidarité entre tous les membres.*» À l'image de cette cagnotte de 800 euros, récoltée en deux jours, pour financer une opération.

• FABIEN ANTRANIK

## ÉTAT CIVIL

DU 16 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

### NAISSANCES

ENE Thomas - JACOB Milan - NOUIOUA Sofiane - OMNÈS GAUGUET Agathe.

### MARIAGES

POMEL Romain et LABZAE Mariame - GUEDDI Youcef et BELHADI Sabrina - EL JARRARI Omar et BOURHIM Aïcha - GHAOUES Omar et KAFI Âdla - BERYAH Hakim et BERQUOUC Hassna - BOUBAYA Abdelkarim et SERHANI Imane - KOTBI Hassan et BENSLAMA Fatima-Zohra - FLAMEZ André et EBOA NELLÉ Sarah - NASSER Othmane et BOUCHOUCHA Kenza - MAHMOUDI Abdelfettah et BOUDERBALA Samia - MBARKI Jalal et WARAB Saâdia.

### DÉCÈS

BAKA Miezan - BOUHLAL Saad - CHAKHOUM Moussa - CHAUVARIE (épouse HALLAERT) Gilberte - COUDERT (veuve JOUBERT) Odette - DELERT (épouse MALLET) Suwana - DOS SANTOS MARTINS Antonio - DROUET (veuve CENCETTI) Ginette - GHERMAOUI Mohamed - GOULARD (veuve DESCLODURE) Paulette - HAFAYED (veuve BSIKRI) Messaouda - LAY Oun - LE BLANC Marcel - LE NACH Christiane - LESZCZYNSKI Artur - MEFTAH Houssa - MILLOT (veuve GAUTIER) Madeleine - MONJOIN René - MOTTINI Graziella - MOUIGNI ALLAOUI (épouse M'DAHOMA) Habiba - MOULARD Simone - OMAR (épouse BERRY) Malika - PETITCUENOT (veuve BERCHÉ) Renée - TANGUY (épouse DURIEUX) Christine - TOUCH (épouse SUOS) Soeurn - URUSAK Süleyman.

# Les élus



**Patrice Leclerc**  
Maire

Conseiller métropolitain  
01 40 85 62 23



**Anne-Laure Perez**

- Aménagement, urbanisme, action foncière et grands travaux
- gestion du domaine privé communal
- présidente de la SEMAG 92

1<sup>re</sup> adjointe  
01 40 85 62 14



**Mohamed Grichi**

- Développement du sport, de la vie associative et du bénévolat

2<sup>e</sup> adjoint  
01 40 85 62 18



**Yasmina Attaf**

- Référente quartier Centre
- développement des politiques de l'enfance et de la petite enfance

3<sup>e</sup> adjointe  
01 40 85 62 03



**Grégory Boulord**

- Politiques sociales et aux solidarités
- ESS • économie circulaire

8<sup>e</sup> adjoint  
01 40 85 62 08



**Carole Lafon**

- Référente quartier du Village
- politiques de logement et lutte contre l'habitat indigne

9<sup>e</sup> adjointe  
01 40 85 62 11



**Christophe Bernier**

- Transition écologique
- environnement
- politiques en direction des personnes porteuses de handicap

10<sup>e</sup> adjoint  
01 40 85 62 39



**Alexandra D'Alcantara**

- Développement des politiques jeunesse
- relations aux cultes

11<sup>e</sup> adjointe  
01 40 85 62 55

## CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



**Maria-Blanca Fernandez**

- Relations avec les ESAT/APEI
- commission handicap

01 40 85 62 39



**Chaouki Abssi**

- Coordination et développement économique
- politiques d'insertion dans l'emploi
- relations avec le Port

01 40 85 62 19



**Nadia Mouaddine**

- Politiques culturelles
- relations avec les résidents des foyers

01 40 85 62 36



**Sonia Blanc**

- Relations avec les copropriétés

01 40 85 62 31



**Christian Deschênes**

- Quartier sud des Agnettes

01 40 85 62 16



**Céline Lanoiselée**

- Relations internationales et jumelages

01 40 85 62 85



**Gwenola Haug**

- Séjours de vacances pour mineurs

01 40 85 62 35



**Khalid Damoun**

- Politiques en direction des pré-adolescents

01 40 85 62 08



**Aurélie Remacle**

- Fossé-de-l'Aumône

01 40 85 62 16



**Mariama Gassama**

- Référente quartier République

01 40 85 62 55



**Maxime Cazaux**

- Jardins partagés et familiaux

01 40 85 68 22



**Lucile Abadie**

- Pôle la ville en commun

01 40 85 62 04



**CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE  
DÉPUTÉE DES HAUTS-DE-SEINE**

elsa.faucillon@assemblee-nationale.fr  
06 79 33 08 71

**Elsa Faucillon**

## CONSEILLERS TERRITORIAUX

- Patrice Leclerc, vice-président
- Anne-Laure Perez • Laurent Noël
- Délia Toumi • Carole Lafon
- Chaouki Abssi • Sofia Manseri
- M'hamed Binakdane





**Laurent Noël**

- Référent quartier des Chevrins
- développement de la démocratie locale et de la participation citoyenne

4<sup>e</sup> adjoint

01 40 85 68 22



**Delia Toumi**

- Développement des politiques éducatives
- services scolaires

01 40 85 62 04

5<sup>e</sup> adjointe



**Philippe Clochette**

- Personnel communal
- politiques en direction des retraités
- restauration
- commande publique

01 40 85 68 21

6<sup>e</sup> adjoint



**Zineb Zouaoui**

- Référent quartier du Luth
- qualité de la relation avec les usagers
- quotidienneté et services propretés

01 40 85 62 09

7<sup>e</sup> adjointe



**Roger Dugué**

- Référent quartier des Agnettes
- politiques de prévention et de tranquillité publique
- développement des activités artisanales, commerciales et marchés

12<sup>e</sup> adjoint

01 40 85 62 10



**Isabelle Massard**

- Affaires civiles et générales
- circulations douces, transports et mobilité
- services techniques et propriétés extérieures
- installations classées
- politique de la ville
- présidente de la coopérative HLM Boucle de la Seine

01 40 85 62 05

13<sup>e</sup> adjointe



**Belkacem Ouchen**

- Politiques de prévention et de santé

01 40 85 62 06

14<sup>e</sup> adjoint



**Ibrahima Ndiaye**

- Action pour l'accès aux droits

01 40 85 62 19



**Sofia Manseri**

- Recherches actions sur le vivre-ensemble
- présidente de Genevilliers Habitat

01 40 85 62 09



**M'hamed Binakdane**

- Politiques budgétaires de la ville
- évaluation des politiques publiques

01 40 85 62 06



**Zine Boukriche**

- Projets sur la tranquillité publique

01 40 85 62 31



**Véronique Desmettre**

- Travail de mémoire anciens combattants
- relations avec les maisons de retraites
- luttes pour la qualité des services publics

01 40 85 62 16



**Richard Merra**

- Projets de cité éducative, jardin des mathématiques, maison de l'étudiant

01 40 85 62 04



**Eloi Simon**

- Référent quartier du Fossé-de-l'Aumône
- enjeux numériques

01 40 85 62 31



**Fabienne Moreau**

- Référent quartier des Grésillons
- transition agro-écologique

01 40 85 66 53



**Mohamed Ddani**

- Vacances familiales et tourisme

01 40 85 62 31

## ÉLUS RÉFÉRENTS QUARTIERS

- **Mariama Gassama** : République
- **Zineb Zouaoui** : Le Luth
- **Carole Lafon** : Le Village
- **Laurent Noël** : Les Chevrins
- **Roger Dugué** : Les Agnettes
- **Fabienne Moreau** : Les Grésillons
- **Eloi Simon** : Le Fossé-de-l'Aumône
- **Yasmina Attaf** : Centre

## CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

### Ensemble pour Genevilliers

- **Nasser Lajili**
- **Céline Provost**
- **Fathia Saihi**

### Les Genevillois

- **Brice Nkonda** conseiller régional
- **Karine Chalah**
- **Ahcen Meharga**

### Les Républicains

- **Jacqueline Marichez-Cléro**

## PHARMACIES DE GARDE

monpharmacien-idf.fr



### DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

**DERDOUR** pharmacie principale –  
6 rue Gérard-Philipe – Villeneuve-la-Garenne

### DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

**EL FARAH-OUNAHA** centre commercial Qwartz  
4 boulevard Gallieni – Villeneuve-la-Garenne

### DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

**EL KAHLAOUI NATHALIE** pharmacie centrale –  
221 boulevard Gallieni – Villeneuve-la-Garenne

### VENDREDI 25 DÉCEMBRE

**HEURZEAU** pharmacie de la mairie –  
134 avenue Gabriel-Péri

### DIMANCHE 27 DÉCEMBRE

**HAMON** 21 rue Louis-Calmel

### VENDREDI 1<sup>er</sup> JANVIER

**HEMOUCH** pharmacie Félicie – 21 rue Félicie

### DIMANCHE 3 JANVIER

**HERMES** pharmacie du Soleil – 10 avenue  
du Général-de-Gaulle – Villeneuve-la-Garenne

## LES URGENCES

**Sapeurs-pompiers** 18

**Service médical d'urgence** 15

**Samu social** (numéro gratuit) 115

**Commissariat de police** 01 40 85 14 31

**Gendarmerie nationale** 01 42 42 02 42

**SOS médecins 92** 01 47 07 77 77

**CMS - Permanence médicale** 15  
de 20h à minuit, du lundi au vendredi ;  
de 16h à minuit, le samedi ;  
de 9h à 17h, les dimanches et jours fériés.

**SOS 92** (garde et urgences médicales) 01 46 03 77 44

**Centre de consultations chirurgicales des Grésillons** sans rendez-vous  
du lundi au samedi  
de 9 h à 20 h 01 46 88 33 33

**Centre antipoison** 01 40 05 48 48

**SOS suicide** 01 40 50 34 34

**Secours adolescents suicidaires** 01 44 75 54 54

**Allô Enfance maltraitée** (24h/24) 119

**Écoute Enfance 92** (8h30/23h) 0800 00 92 92

**Urgences dentaires** 01 47 78 78 34

**Femmes victimes de violences 92**  
(de 9h30 à 17h30) 01 47 91 48 44

**Violences conjugales femmes info services**  
(de 7h30 à 23h30) 39 19

**EDF** (urgence/dépannage) 0810 33 30 92

**GDF** (urgence/dépannage) 0800 47 33 33

**SOS vétérinaires** 01 47 45 51 00

**Vétérinaires à domicile** (24h/24) 01 47 46 09 09

**Fichier canin** (identification) 01 49 37 54 54

**SPA** 01 47 98 57 40

## MAIRIE DE GENNEVILLIERS

01 40 85 66 66

## LES SERVICES DE SANTÉ

### Centres municipaux de santé

3 rue de la Paix 01 40 85 66 50

80 avenue Chandon 01 40 85 48 20

### Centre de planification et d'éducation familiale

66 rue Pierre-Timbaud 01 40 85 66 83

### Espace santé-jeunes

66 rue Pierre-Timbaud 01 40 85 67 62

### CeGIDD

Centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic 01 40 85 66 50

### Consultation médico-psychologique

01 41 47 94 80

**Vie libre** 06 75 99 67 15

**Drogues info service** 0800 23 13 13

### Centre Magellan

(cure ambulatoire en alcoologie) 01 41 21 05 63

### Sequanaciat

(accueil, soins aux toxicomanes) 01 47 99 97 16

### Siadpa (Service infirmier d'aide à domicile pour personnes âgées)

01 40 85 65 75

**Hôpital Louis-Mourier** 01 47 60 61 62

**Hôpital Beaujon** 01 40 87 50 00

**Hôpital Max-Fourestier** 01 47 69 65 65

**Hôpital St-Jean** 01 40 80 66 66

**Centre médical Chandon** 01 47 98 79 35

## LES IMPÔTS

### Centre des Finances publiques et trésorerie principale (1<sup>e</sup> étage)

01 47 99 58 47

### Impôts des entreprises

(4<sup>e</sup> étage) 01 40 85 43 00

## LES MARCHÉS

### AUX AGNETTES

rue Roger-Pointard,  
➤ **lundis et jeudis de 15h à 19h.**

### AUX GRÉSILLONS

39, avenue des Grésillons,  
➤ **mercredis et samedis de 8h à 13h.**

### AU VILLAGE

62, rue Pierre-Timbaud.  
➤ **mardis, vendredis et dimanches de 8h à 13h.**

### AU LUTH

parking du centre commercial,  
➤ **lundis et jeudis de 15h à 19h.**

## NUMÉROS UTILES

**Passeport, carte d'identité**  
(affaires civiles, rez de chaussée)  
01 40 85 60 90

**Naissances, mariages, décès**  
(affaires civiles) 01 40 85 60 90

**Aide au logement** (5<sup>e</sup> étage)  
01 40 85 62 76

**Permis de construire** (15<sup>e</sup> étage)  
01 40 85 63 84

**Centres de loisirs maternels** (7<sup>e</sup> étage)  
01 40 85 64 47

**Centres de loisirs primaires** (7<sup>e</sup> étage)  
01 40 85 65 37

**Vacances 4-17 ans** (7<sup>e</sup> étage)  
01 40 85 65 46

**Club ados** (8<sup>e</sup> étage)  
01 40 85 65 58

**Jeunesse** (8<sup>e</sup> étage)  
01 40 85 65 59

**Conseil local de la jeunesse**  
(Espace Mandela - 20, av. Chandon)  
01 40 85 49 94

**Affaires scolaires** (9<sup>e</sup> étage)  
01 40 85 64 25

**Activités sportives** (8<sup>e</sup> étage)  
01 40 85 65 70

**Action sociale**  
(rez-de-chaussée, CCAS)  
01 40 85 65 90 / 65 93

**Action sociale autonomie**  
(rez-de-chaussée)  
01 40 85 65 97

**Coordination gérontologique**  
01 40 85 68 68

**Quotient familial, inscriptions scolaires**  
(démarcherie)  
01 40 85 62 52

**Vaccinations gratuites**  
01 40 85 67 70

**Maison des sportifs**  
01 40 85 49 88

**Pôle emploi**  
01 41 47 22 40

**Plie** (Plan local pour l'insertion et l'emploi)  
01 40 85 66 04

**Boutique Club emploi**  
01 40 85 67 80

**Mission locale**  
01 84 11 88 88

**Circonscription vie sociale**  
assistantes sociales 01 41 21 14 50

**Maison du tourisme**  
OTSI 01 40 85 48 11  
OML 01 40 85 48 12

**Déchèterie**  
93 rue des Cabœufs 01 40 13 17 00

**ASVP** (agents de l'environnement /surveillance de la voie publique)  
0 805 010 300



## LES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL S'EXPRIMENT...

**LES CONTRIBUTIONS PUBLIÉES DANS CES PAGES N'ENGAGENT PAS LA RÉDACTION DE GENNEVILLIERS MAGAZINE**



**FRONT DE GAUCHE GENNEVILLOIS**

### PROTÉGER LES DROITS ET LIBERTÉS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

→ **Ibrahima Ndiaye**

La Covid-19 a entraîné en France un ensemble de nouvelles difficultés qui ne peuvent pas être résolues uniquement par des approches descendantes. Les communes sont un des maillons essentiels de la garantie de l'accès aux droits pour toutes et tous. La présence de services publics locaux et de proximité est une des conditions de l'égalité entre les territoires.

Nous faisons le choix à Gennevilliers de maintenir

pendant la crise sanitaire les services publics essentiels.

De l'autre côté, celui du gouvernement, c'est au contraire le choix du tout sécuritaire, la politique du chiffre. Avec son projet de loi « Sécurité globale », M. Darmanin ouvre des brèches dans l'État de droit de notre pays. Surveillance généralisée, interdiction de se mobiliser dans les universités et les lycées et tant d'autres ; bref des reculs en termes de droit et de libertés au nom de l'insécurité.

Que le gouvernement s'occupe plutôt de garantir à toutes et tous l'accès aux droits sociaux (chômage, RSA, ...) encore plus avec la crise sociale qui appauvrit déjà des millions de citoyennes et de citoyens.



**GRUPE SOCIALISTE, RÉPUBLICAIN, CITOYEN**

### ZFE : POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOCIALEMENT JUSTE

→ **Christophe Bernier**

Chacun est conscient de l'urgence climatique. Nous allons collectivement devoir changer : changer nos habitudes de consommation, la manière de nous chauffer, de nous déplacer... C'est une nécessité absolue de tourner la page de pratiques polluantes et fortement consommatrices d'énergie. Mais le gouvernement ne donne cette possibilité qu'aux plus aisés. Comment faire isoler son logement quand on n'est pas propriétaire, comment consommer de la nourriture plus saine quand le prix du bio est si éloigné du budget des foyers modestes, comment se déplacer quand la possession d'une voiture « aux

normes » devient un luxe inaccessible aux moins fortunés ?

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Zone à Faible Emission (ZFE - qui critérise les voitures en fonction de leur impact en pollution) va s'appliquer de fait sur l'ensemble de la Métropole du grand Paris. Sur notre ville, ce sont 8500 véhicules qui ne pourront plus circuler sous peine d'amende. Ni le gouvernement, ni la région Ile-de-France n'envisagent de soutenir les foyers contraints de se rééquiper avec un véhicule moins polluant. Les aides actuelles sont inadaptées : seuls ceux qui ont les moyens de s'acheter un véhicule neuf peuvent, grâce à ces primes, compenser le surcoût. Pour les autres ? Le message est clair : débrouillez-vous sans voiture.

Face à cette situation, le conseil municipal de Gennevilliers a refusé de voter la mise en place de la ZFE et nous resterons actifs pour alerter et faire des propositions pour une transition écologiquement et socialement juste.

groupe.socialiste@ville-genevilliers.fr ; 01 40 85 63 56

**GENNEVILLIERS-ÉCOLOGIE/EUROPE-ÉCOLOGIE-LES VERTS**

### DE LA PARESSE INTELLECTUELLE À L'HABITUDE COMPLICE. À Samuel Paty par Gauvain Sers

Paraît qu'on s'habitue  
Aux larmes de la nation.  
Ce matin, j'me suis tu  
Sous l'coup de l'émotion.

Paraît qu'on s'habitue  
À défendre à tout prix  
Les trois mots qu'on a lus  
Aux frontons des mairies.

Paraît qu'on s'habitue  
À la pire barbarie,  
Mais jamais j'n'y ai cru  
Et pas plus aujourd'hui.

Paraît qu'on s'habitue  
Quand l'infâme est légion,  
Tous ces hommes abattus  
Pour les traits d'un crayon.

Paraît qu'on s'habitue  
Quand on manque de savoir.  
Par chance, on a tous eu  
Un professeur d'Histoire.

Paraît qu'on s'habitue  
Aux horreurs qu'on vit là,  
Mais l'innocent qu'on tue  
Je ne m'habitue pas.



## UNION DES GENNEVILLOIS•ES

### FAIRE VIVRE LES DROITS HUMAINS EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

→ **Sonia Blanc**

Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette année, le 10 décembre sera donc célébré dans un contexte mondial particulier dans lequel les articles 13 et 29 prennent une dimension toute particulière. Pour rappel, l'article 13 proclame que « Toute personne a le droit de circuler librement [...] à l'intérieur d'un État » tandis que le 29<sup>e</sup> rappelle que cette liberté est limitée « par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique. » C'est un équilibre bien délicat que celui d'assurer le respect de ces

droits individuels et collectifs dans un contexte de crise sanitaire dont la gestion gouvernementale n'a, dès le début, pas été à la mesure des enjeux.

Pour autant, nous devons aujourd'hui vivre avec un virus qui nous impacte à la fois physiquement, économiquement et moralement. Ce second confinement imposé de manière brutale précarise davantage les plus fragiles économiquement, aggrave les troubles psychologiques des personnes qui se retrouvent enfermées dans un isolement forcé.

Pourtant, de nouvelles formes de solidarités se font jour, de nouveaux liens se créent et une résistance résiliente émerge. Aujourd'hui, nous devons clairement affirmer que plus que les contraintes imposées, ce qui permettra de vaincre cette pandémie, c'est la reconnaissance de la dignité de chacun, la considération de l'autre et de son bien-être, en nous amenant à être responsable et à mettre en œuvre les mesures barrières nécessaires pour lutter contre sa propagation.

Le groupe d'union de Gennevilliers soutient chaque action quotidienne faisant vivre cette fraternité, seule garante du respect de nos droits et de l'instauration d'une société juste et humaniste.



## ENSEMBLE POUR GENNEVILLIERS

### TOUS POUR UN ET UN POUR TOUS !

→ **Nasser Lajili**

Aujourd'hui, nous avons bien des raisons d'être tristes et le climat anxigène qu'installe la crise sanitaire n'est guère adouci par l'actualité. Le virus est une maladie que la recherche médicale finira par vaincre. Que dire de l'atrocité que l'homme est capable d'infliger à l'homme ? Tout Français se sent homme ; c'est peut-être par là qu'il se distingue le mieux.

Les faiseurs de guerres, les fous, les intrigants du malheur, les marchands de haine ne pourront pas décourager notre volonté de vivre libre et ensemble, abrités sous le toit subtil de la République. Notre maison nationale est solide et notre fraternité est une exigence vitale pour notre société. Nous sommes les enfants d'une même nation et notre détermination à rester unis est inébranlable.

Nous voulons nous joindre au témoignage vibrant venu du plus profond cœur

national, pour rendre hommage à ce professeur tombé aux pieds de toutes nos espérances, dans l'exercice glorieux de sa mission d'enseignant. Le professeur, le médecin, tous les agents du service public, toutes ces femmes et tous ces hommes qui travaillent à notre bien-être, nous sommes leurs abonnés et toucher les cheveux de l'un d'entre eux c'est offenser chacun d'entre nous.

Toutes les divergences d'opinions, toutes les provocations n'ont de réponses que dans le débat d'idées, le dialogue. Rien ne peut justifier la violence, même verbale. Cette force déréglée qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychique, pour mettre en cause dans un but de domination ou de destruction l'humanité de l'individu, rien ne peut la justifier, elle n'est qu'atrocité. Nous devons en finir une bonne fois avec la coutume sanglante et sauvage, avec l'atrocité des solutions par les armes.

Les professeurs nous ressemblent, ils sont membres de notre famille, un père, une mère, un fils, une fille, un frère, une sœur... à qui chaque jour nous confions nos enfants pour les instruire et préparer notre avenir commun. La barbarie est le fruit pourri de la haine, de l'ignorance et de l'obscurantisme. Samuel Paty n'est pas tombé en vain, il nous rappelle à la vigilance et à toute la fragilité de notre liberté, bien précieux dont d'autres avant lui ont eu à payer le prix, de leur vie.

Contact : [ensemblepourgennevilliers92230@gmail.com](mailto:ensemblepourgennevilliers92230@gmail.com)



## LES RÉPUBLICAINS

### UN MÉLANGE DE TRISTESSE ET DE COLÈRE COUVRE NOTRE PAYS

→ **Jacqueline Marichez-Cléto**

Ces dernières semaines nous laissent entre colère et tristesse à travers ces crimes odieux et ces attentats horribles. Nous sommes tous touchés et craignons pour notre liberté de croire, de ne pas croire, de s'exprimer, de critiquer. Nos valeurs civilisationnelles sont en grave danger. Le terrorisme, véritable fléau pour notre nation, doit être combattu par notre gouvernement par des mesures drastiques, notamment au regard de l'immigration actuellement sans aucun contrôle. De bonnes âmes nous disent que notre État est un État de droit et, qu'en conséquence, on ne peut légiférer pour juguler cette immigration sauvage. Pourtant, notre actuel gouvernement a pu décider un

confinement liberticide qui pénalise les français dans le cadre de la Covid.

Les Républicains de Gennevilliers, horrifiés par les actes récemment commis par des étrangers (décapitation de Samuel Paty par un Tchétchène, deux collaborateurs d'une société de production audiovisuelle massacrés à Paris par un Pakistanais, trois personnes priant dans la basilique de Nice égorgées par un Tunisien) demandent qu'un référendum soit envisagé concernant l'immigration (contrôle aux frontières et expulsions) et la mise au pas des cultes ne respectant pas nos valeurs républicaines (notamment : égalité homme-femme et liberté de changer de religion).

Ces questions doivent être traitées en urgence et avec courage par la classe politique avant que les peurs, les haines, les racismes ne nous entraînent vers un État fondé sur une idéologie non démocratique.

Pour notre bien commun : restons soudés et unis.

Les Républicains vous souhaitent des bonnes fêtes de fin d'année et surtout soyez prudents !



## LES GENNEVILLOIS

### VIVRE ENSEMBLE : UN ART À RÉINVENTER

→ **Karine Chalah**

À l'heure où la crise sanitaire distend les relations avec les proches, et où la crise sécuritaire fracture notre société, la question du vivre ensemble se pose plus que jamais. La famille doit rester au cœur de nos préoccupations et tous les enfants de la République doivent se sentir partie prenante d'un projet commun. Pour avoir la paix pour tous, il faut le respect de chacun. Ces derniers temps les appels à l'unité ont eu des effets ponctuels mais ne correspondent pas au mouvement structurel, profond, d'une société en voie de polarisation. Affirmer la liberté, l'égalité et la fraternité est un acte nécessaire mais n'a

de sens que si nous avons un horizon commun et un corpus de valeurs qui s'applique à toutes et à tous de façon indistincte.

Le projet républicain, unificateur dans son principe, a exclu dans la pratique : cela a amené une forme de sécession au cœur même de notre Nation. Ce à quoi nous sommes confrontés n'autorise plus à se cacher derrière des valeurs humanistes creuses : collectivement nous n'avons pas su être à la hauteur de nos principes et aujourd'hui nous en payons le prix.

À Gennevilliers, ville qui se veut chantre du vivre-ensemble, les élus ont failli sur un aspect crucial de leur action : l'insertion économique et sociale. Or ce travail d'insertion favorise le sentiment d'appartenance et facilite l'adhésion à la promesse républicaine. Ce travail inclusif a également une dimension identitaire de reconnaissance permettant le vivre-ensemble.

En cette fin d'année 2020, qui fut éprouvante pour chacune et chacun d'entre nous, notre groupe formule le vœu d'une société plus apaisée. Bonnes fêtes de fin d'année à vous.



# Pour tout savoir sur votre réseau de chaleur

ACTUALITÉS | CONSEILS | TRAVAUX

rendez-vous sur  
[gennevilliers.reseau-chaaleur.fr](http://gennevilliers.reseau-chaaleur.fr)



**ENGIE**  
Solutions

**Gennevilliers  
énergie**  
Votre réseau de chaleur

LA SEMAG 92  
VOUS PRÉSENTE...

# SON NOUVEAU PROGRAMME

« RÉSIDENCE GABRIELLE »  
SEULEMENT 11 APPARTEMENTS  
DU 2 PIÈCES  
AU 5 PIÈCES DUPLEX

Contactez-nous dès maintenant au  
**01 47 99 30 76**  
afin d'être renseigné en exclusivité.

## DEVENEZ PROPRIETAIRE DE VOTRE APPARTEMENT

- Dans une résidence contemporaine, aux prestations de qualité.
- Une adresse citadine qui excelle par son emplacement en cœur de ville.

A 100 m de l'Arrêt de Bus 178  
reliant la gare RER C  
GENNEVILLIERS en 7 min

A 900 m du Métro Ligne 13  
LES AGNETTES

A 900 m du Village,  
près des commerces



VILLE DE  
**Gennevilliers**